



Conseil économique et social

Distr. générale
6 février 2008
Français
Original : anglais

Commission du développement durable

Seizième session

5-16 mai 2008

Point 3 de l'ordre du jour provisoire*

Module thématique du cycle d'application 2008-2009

– session d'examen

Où en est le développement durable : évaluation de la mise en œuvre d'Action 21, du Programme relatif à la poursuite de la mise en œuvre d'Action 21 et du Plan de mise en œuvre de Johannesburg

Rapport du Secrétaire général

Résumé

- Les dernières années ont été marquées par une croissance économique généralisée et le recul de la pauvreté dans le monde.
- La pauvreté demeure essentiellement rurale et des mesures s'imposent pour stimuler la productivité agricole.
- Les programmes de transferts monétaires conditionnels ont permis de réduire la pauvreté et d'améliorer la santé et l'éducation dans plusieurs pays, notamment en Amérique latine.
- Certains progrès ont été accomplis dans la prévention et le traitement du paludisme et du VIH/sida.
- L'amélioration de l'accès des pauvres vivant en milieu rural à l'énergie demeure une priorité impérieuse, tout particulièrement en Asie du Sud et en Afrique subsaharienne.
- Face aux changements climatiques, il importe au plus haut point d'accélérer la mise au point de technologies utilisant des sources d'énergie à faible teneur en carbone.

* E/CN.17/2008/1.



- Les mesures prises pour enrayer la dégradation des ressources naturelles ont donné des résultats inégaux.
- Des mécanismes financiers sont à l'étude pour freiner le déboisement.
- Il n'existe guère de signes de reconstitution des stocks de poissons en voie d'épuisement.
- Des progrès ont été faits dans la mise en place de systèmes d'alerte rapide en cas de catastrophe.
- Il existe désormais un cadre stratégique international de gestion des produits chimiques.
- Dans le cadre du Processus de Marrakech, les pays s'emploient à promouvoir des modes de consommation et de production viables.
- De nombreux pays ont bénéficié de l'expansion rapide des échanges, mais les obstacles non tarifaires demeurent une source de préoccupation.
- Un certain nombre de pays développés ont augmenté leur aide publique au développement en pourcentage du revenu national brut, mais la plupart des pays sont encore loin d'atteindre l'objectif de 0,7 %.
- Le financement international de la santé s'est amélioré dans les pays en développement grâce au rôle grandissant des œuvres philanthropiques privées.

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction	1	4
II. Élimination de la pauvreté et accès aux services essentiels	2–16	4
A. Élimination de la pauvreté	2–6	4
B. Élimination de la faim	7–9	7
C. Santé	10–14	8
D. Éducation	15–16	10
III. L'énergie au service du développement durable	17–28	12
A. Perspectives énergétiques mondiales	18–20	12
B. Rendement énergétique	21–23	12
C. Techniques de mise en valeur des énergies renouvelables et technologies énergétiques avancées	24–26	13
D. Accès aux services énergétiques	27–28	14
IV. Protection et gestion de la base de ressources naturelles	29–42	15
A. Diversité biologique et conservation des ressources biologiques	29–34	15
B. Océans et ressources marines	35–38	18
C. Prévention et atténuation des risques liés aux catastrophes naturelles	39–42	19
V. Modes de consommation et de production viables	43–73	20
A. Processus de Marrakech	43	20
B. Développement industriel	44–47	20
C. Produits chimiques	48–53	23
D. Établissements humains et transport	54–63	24
1. Gestion des services urbains	54–56	24
2. Carburants et technologies utilisés pour les transports	57–61	25
3. Construction et gestion durables des bâtiments	62–63	26
E. Gestion et recyclage des déchets	64–68	27
F. Tourisme	69–73	28
VI. Moyens de mise en œuvre	74–90	29
A. Échanges commerciaux	75–79	29
B. Financement	80–90	32
VII. Les défis qui se posent toujours	91–95	37

I. Introduction

1. Le présent rapport donne un bref aperçu des progrès accomplis dans la mise en œuvre d'Action 21¹, du Programme relatif à la poursuite de la mise en œuvre d'Action 21² et du Plan de mise en œuvre du Sommet mondial pour le développement durable (« Plan de mise en œuvre ») de Johannesburg³. Certaines questions étant traitées dans d'autres rapports soumis à la Commission du développement durable à sa seizième session, notamment l'agriculture, le développement rural, les terres, la sécheresse, la désertification ainsi que l'approvisionnement en eau et l'assainissement, elles ne sont pas abordées ici. Bien que l'Afrique fasse l'objet d'un rapport distinct, elle est examinée ici à l'instar d'autres régions. L'accent a été mis ici sur les faits récents importants, les nouvelles données disponibles et les progrès réalisés pour ce qui est de comprendre ce qui donne de bons résultats.

II. Élimination de la pauvreté et accès aux services essentiels

A. Élimination de la pauvreté

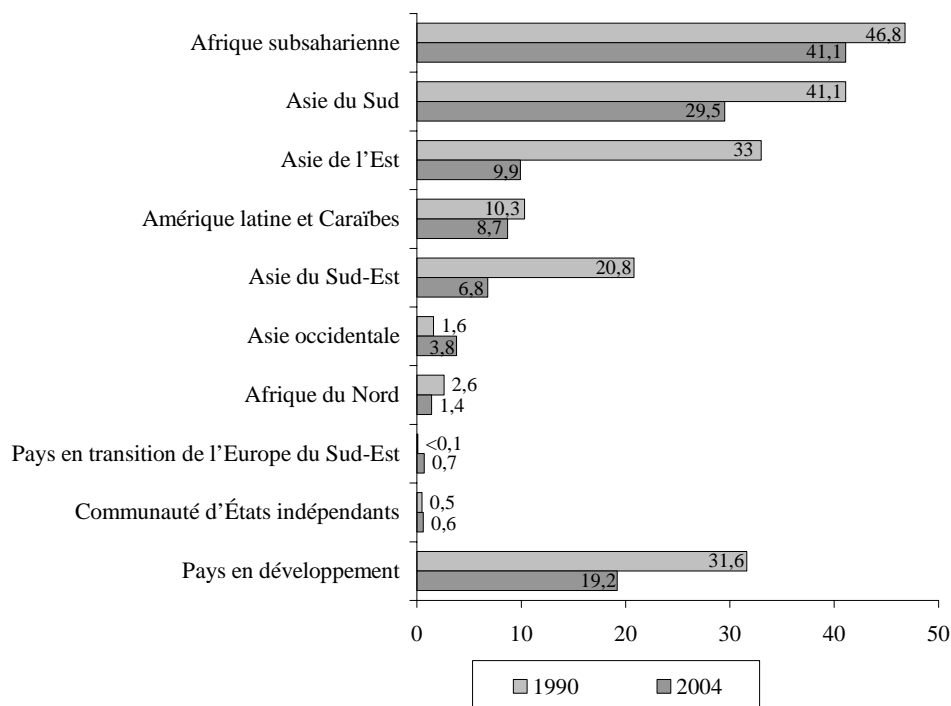
2. Malgré les progrès enregistrés dans certains pays, l'élimination de la pauvreté et de la faim demeure un défi de taille, notamment en Afrique subsaharienne (fig. I). Dans les pays en développement, la proportion de personnes vivant dans la misère a reculé, passant de 32 % à 19 % entre 1990 et 2004. Si cette tendance se poursuit, l'objectif du Millénaire pour le développement concernant la réduction de la pauvreté à l'horizon 2015 sera atteint dans l'ensemble du monde en développement et dans la plupart des régions. L'Afrique subsaharienne ne semble cependant pas en mesure d'atteindre cet objectif.

¹ *Rapport de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, Rio de Janeiro, 3-14 juin 1992*, vol. 1, *Résolutions adoptées par la Conférence* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.93.I.8 et rectificatifs), résolution 1, annexe II.

² Résolution S/19-2 de l'Assemblée générale, annexe.

³ *Rapport du Sommet mondial pour le développement durable, Johannesburg (Afrique du Sud), 26 août-4 septembre 2002* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.03.II.A.I et rectificatifs), chap. I, résolution 2, annexe.

Figure I
**Pourcentage de la population vivant avec moins de 1 dollar par jour
 (diverses régions, 2004)**



Source : *Rapport de 2007 sur les objectifs du Millénaire pour le développement* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.07.I.15).

3. Plus de 70 % des pauvres vivent en milieu rural et le taux de pauvreté est plus de deux fois plus élevé dans les campagnes que dans les villes (30 % contre 13 %) ⁴. Les pauvres vivant en zone rurale étant essentiellement de petits exploitants agricoles, des éleveurs, des pêcheurs et des ouvriers agricoles, il est essentiel d'améliorer la productivité agricole, en particulier chez les petits exploitants, pour faire reculer la pauvreté. L'accroissement des revenus agricoles entraîne une augmentation des dépenses courantes de consommation des ménages et de leur patrimoine, tout en créant une demande de biens et de services qui stimule l'emploi et accroît les revenus dans le secteur non agricole. L'accroissement de la production alimentaire et la baisse des prix des produits alimentaires profiteraient aux nombreux agriculteurs pauvres qui cultivent et achètent de tels produits. L'expérience montre que les pauvres profitent davantage de la croissance dans le secteur agricole que dans les autres secteurs (encadré 1) ⁵.

⁴ Banque mondiale, « Nouvelles recherches sur l'urbanisation de la pauvreté mondiale », site Web PovertyNet, Bulletin n° 101, avril 2007.

⁵ Joachim von Braun, Ashou Gulati et Shenngen Fan (2006), « Agricultural and Economic Development Strategies and the Transformation of China and India ». Rapport annuel de l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires pour 2004-2005 [Washington – Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (2006)].

Encadré I

Les réformes agricoles peuvent faire reculer la pauvreté

La pauvreté rurale en Chine a diminué à un rythme sans précédent, passant de 33 % en 1978 à 3 % en 2001, selon les critères nationaux. Les réformes agricoles – notamment l'adoption en 1978 du système de responsabilisation des ménages – ont fortement contribué à amorcer la croissance économique et réduire la pauvreté, les revenus ruraux ayant augmenté de 15 % par an entre 1978 et 1984.

L'augmentation de la productivité agricole a stimulé le secteur rural non agricole – petits établissements de transformation alimentaire, ateliers de réparation de matériel et usines fabriquant divers produits utilisés par la population rurale. Ces entreprises rurales ont recruté des millions de personnes dont les services n'étaient plus requis dans les exploitations agricoles.

4. Pour faire reculer la pauvreté, il faut non seulement donner aux pauvres les moyens de sortir de la misère mais également faire en sorte que les autres groupes vulnérables ne tombent pas dans la pauvreté. La plupart des programmes de lutte contre la pauvreté ont surtout eu pour objectif d'aider les pauvres à sortir de la pauvreté et se sont beaucoup moins intéressés à la vulnérabilité des autres ménages (encadré II).

Encadré II

La lente descente vers la pauvreté

Des études réalisées en Inde et au Kenya montrent à quel point il importe tant d'offrir une protection sociale aux groupes vulnérables non pauvres que de venir en aide aux pauvres. Dans l'État d'Andhra Pradesh en Inde, 65 % des ménages étaient pauvres il y a 25 ans. Bien que 14 % de ces ménages ne soient plus pauvres aujourd'hui, le taux de pauvreté n'a pratiquement pas évolué car quelque 12 % des ménages non pauvres ont sombré dans la pauvreté durant la même période à cause de difficultés financières ou pour des raisons de santé.

Le même phénomène a été observé dans 20 villages de l'ouest du Kenya. Au cours des 25 dernières années, 19 % des ménages pauvres de ces villages ont réussi à sortir de la misère, mais la maladie, un décès ou des dépenses funéraires ont acculé un nombre similaire de ménages à la pauvreté.

5. Les programmes de protection sociale aident les ménages vulnérables à faire face au chômage, à la maladie et à la vieillesse car ils viennent compléter le soutien familial. Ces programmes existent depuis longtemps dans les pays développés et ils sont actuellement mis en place et renforcés dans les pays en développement. Dans certains cas, les pouvoirs publics jouent un rôle de chef de file, alors que dans d'autres cas l'aide provient essentiellement d'institutions sociales ou d'entreprises privées. Dans certains pays d'Afrique, des services de microassurance ont été mis en

place au cours des dernières années pour assurer aux pauvres des soins préventifs et un accès rapide aux services médicaux d'urgence.

6. Dans plusieurs pays d'Amérique latine, le gouvernement a lancé des programmes destinés à fournir des liquidités et des services sociaux aux familles pauvres, en assurant notamment la distribution de repas scolaires et l'accès aux soins de santé de base. Les programmes PROGRESA/Oportunidades au Mexique, Bolsa Familia au Brésil et Chile Solidario au Chili présentent tous des caractéristiques comparables, telles que l'octroi de dons en espèces aux mères de famille pauvres dont les enfants sont scolarisés et qui se soumettent à des contrôles médicaux réguliers.

B. Élimination de la faim

7. Au cours de la période 2002-2004, 860 millions de personnes étaient sous-alimentées dans le monde. Bien que ce chiffre ait diminué de 130 millions par rapport à la période 1969-1971, l'essentiel de la baisse a eu lieu avant 1990-1992, grâce notamment à la révolution verte en Asie. Si les chiffres concernant la population sous-alimentée ont peu évolué depuis 1992, ils ont diminué en proportion de la population totale dans les pays en développement, passant de 20 % en 1990-1992 à 17 % en 2002-2004⁶.

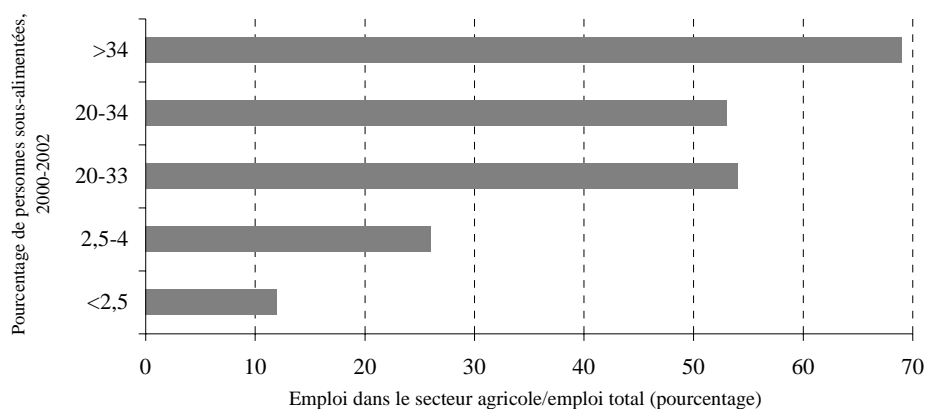
8. En Afrique subsaharienne, la proportion de personnes sous-alimentées a sensiblement diminué pour la première fois depuis plusieurs décennies, passant de 36 % en 1995-1997 à 32 % en 2001-2003, même si leur nombre a augmenté. Les efforts déployés pour faire reculer la faim dans la région ont été entravés par les catastrophes naturelles ou causées par l'homme, notamment les conflits et la propagation du VIH/sida. Le nombre de personnes sous-alimentées a surtout augmenté dans cinq pays déchirés par des conflits : le Burundi, l'Érythrée, le Libéria, la République démocratique du Congo et la Sierra Leone.

9. Selon les estimations, 10 millions d'enfants de moins de 5 ans meurent chaque année, dont plus de la moitié en raison de la malnutrition. Parmi les enfants mal nourris, un grand nombre de ceux qui survivent tombent souvent malades et ont des capacités d'apprentissage limitées⁷. La malnutrition accroît la vulnérabilité des enfants à la maladie et réduit leurs moyens de défense contre les maladies. Comme la pauvreté, la faim et la malnutrition sont plus répandues dans les campagnes que dans les villes, et dans les pays plus agraires (fig. II).

⁶ Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2007* (Rome, FAO, 2007); et *L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde* (Rome, FAO, 2006).

⁷ Organisation mondiale de la Santé, *Santé et développement des enfants et des adolescents : rapport d'activité 2006* (Genève, OMS, 2007).

Figure II
Sous-alimentation et dépendance à l'égard de l'agriculture

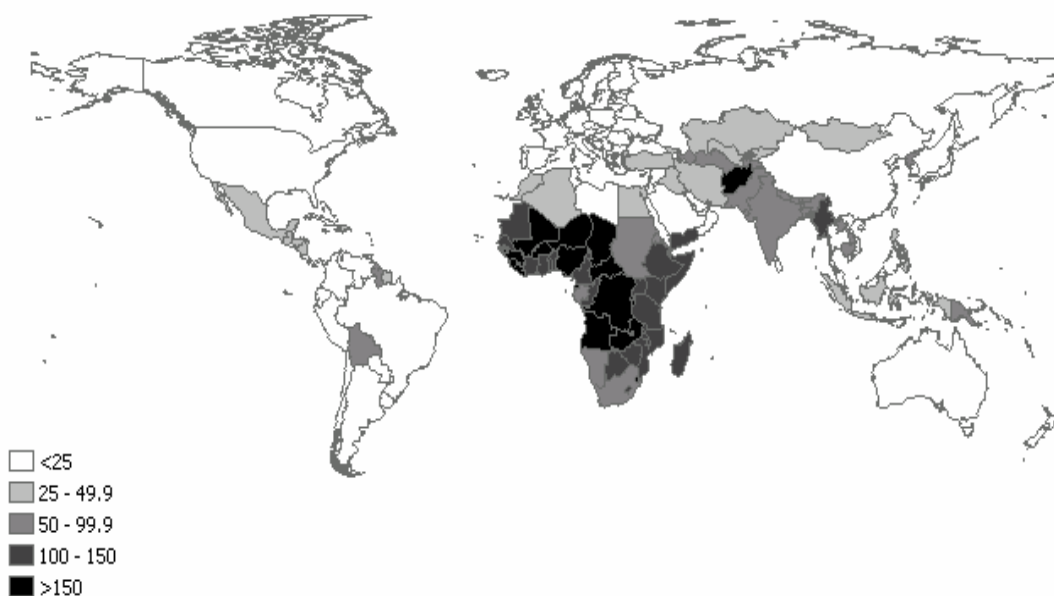


Source : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture, 2005* (Rome, FAO, 2005).

C. Santé

10. Les objectifs du Millénaire pour le développement prévoient une diminution de deux tiers de la mortalité infantile d'ici à 2015. La plupart des décès d'enfants de moins de 5 ans sont causés par des maladies infectieuses et des complications néonatales et on estime à 4 millions le nombre d'enfants qui meurent chaque année durant le premier mois de leur existence. La mortalité infantile est particulièrement élevée en Afrique subsaharienne, avec généralement plus de 100 décès pour 1 000 naissances vivantes (fig. III).

Figure III
Taux de mortalité chez les enfants de moins de 5 ans (2006) :
nombre de décès pour 1 000 naissances vivantes



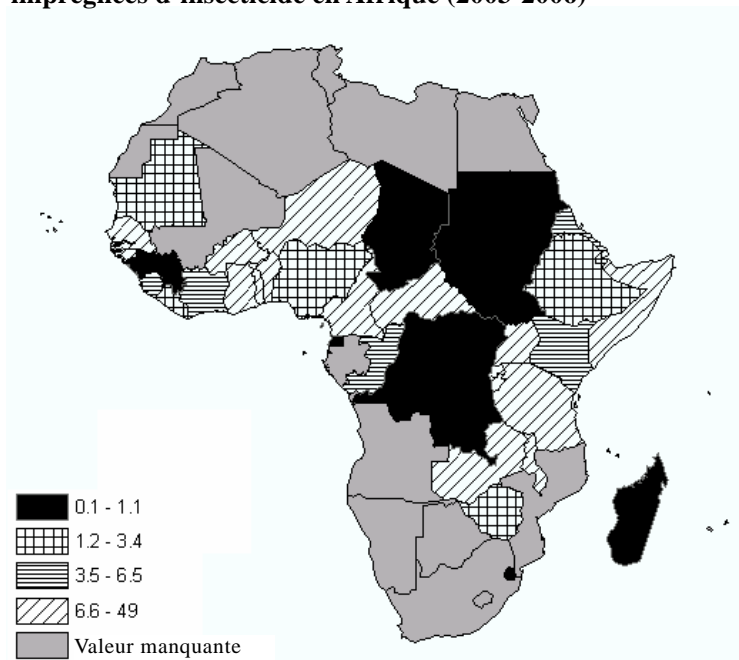
Source : Données UNICEF.

11. Le paludisme demeure un grave fléau, 60 % des cas et 80 % des décès dus à cette maladie étant recensés en Afrique subsaharienne. Depuis 1990, l'incidence du paludisme a beaucoup augmenté en Afrique et en Asie du Sud et la maladie est réapparue dans plusieurs pays d'Asie centrale à la suite des restrictions imposées concernant l'utilisation du dichloro-diphényl-trichloréthane (DDT) et en raison de la résistance accrue du parasite du paludisme à la chloroquine⁸. Depuis quelques années, on est de plus en plus convaincu que le DDT est un moyen de lutte contre le paludisme à la fois économique, efficace et sûr (à condition de l'utiliser prudemment), et que son utilisation est donc justifiée, mais on s'emploie également à mettre au point d'autres traitements abordables et efficaces⁹.

12. Depuis 2000, d'importants efforts ont été faits pour renforcer les programmes de prévention et de traitement du paludisme. La distribution de nouveaux médicaments antipaludiques à base d'artémisinine, plus efficaces, et de moustiquaires imprégnées d'insecticide s'accélère – le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) à lui seul a acheté 20 fois plus de moustiquaires en 2006 qu'en 2000 – même si la couverture est encore loin d'être adéquate (fig. IV). Les ressources internationales affectées au soutien des programmes nationaux de santé menés dans les pays où le paludisme est endémique ont été multipliées par 10 au cours des 10 dernières années¹⁰.

Figure IV

Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans dormant sous des moustiquaires imprégnées d'insecticide en Afrique (2003-2006)



Source : Données UNICEF

⁸ OMS/UNICEF, *Rapport mondial sur le paludisme – 2005* (Genève, OMS et UNICEF, 2005).

⁹ OMS, Programme mondial de lutte contre le paludisme, 2007, « The Use of DDT in Malaria Vector Control: WHO Position Statement », octobre 2007. Disponible à l'adresse suivante : <http://www.who.int/malaria/docs/IRS/DDT/DDTposition.pdf>.

¹⁰ UNICEF, « Paludisme et enfants : progrès dans la couverture des interventions : ITNS », 2007.

13. Le VIH/sida continue également de faire lourdement sentir ses effets sur la santé et le développement. Selon les estimations, le nombre de personnes vivant avec le VIH est passé de 30 millions en 2002 à plus de 33 millions à la fin de 2007, dont quelque 68 % en Afrique subsaharienne. Dans certains des pays de la région les plus gravement touchés, plus de la moitié des décès d'enfants de moins de 5 ans sont aujourd'hui liés au VIH. Quelques progrès ont cependant été accomplis : le nombre de personnes nouvellement infectées a chuté de 3 millions en 2003 à 2,5 millions en 2007 et le nombre de décès dus au sida est tombé à 2,1 millions en 2007 après avoir atteint un niveau record de 2,2 millions en 2005¹¹.

14. Un certain nombre de pays ont réussi à enrayer la propagation du VIH/sida. En Inde, alors que l'on s'attendait à une forte augmentation du nombre de malades du sida, les mesures prises dès le début de l'épidémie ont permis de maintenir le taux de prévalence du VIH bien en dessous de 1 %. Les interventions menées dans le cadre du Projet national de lutte contre le sida comprennent la promotion de l'utilisation du préservatif, la modification des comportements, l'information et l'éducation des communautés et le ciblage des groupes vulnérables tels que les travailleurs de l'industrie du sexe. L'adoption et l'application de lois concernant la protection des banques de sang et la qualité de fabrication des préservatifs ont également contribué à améliorer la situation.

D. Éducation

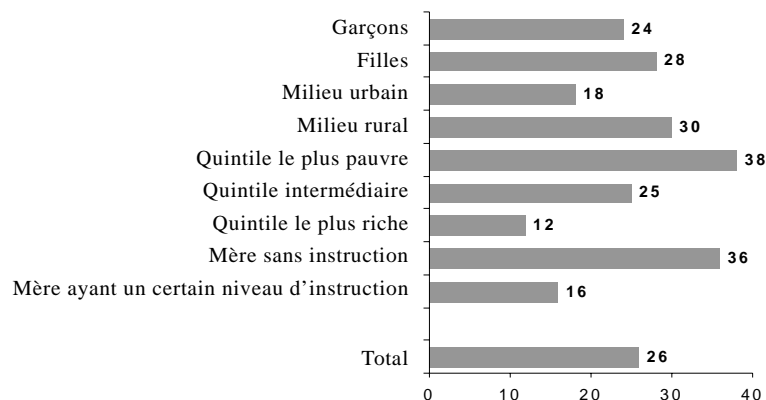
15. Les objectifs du Millénaire pour le développement prévoient d'assurer une éducation primaire pour tous à l'horizon 2015. Des données récentes montrent cependant que 26 % des enfants en âge de fréquenter l'école primaire ne sont pas scolarisés. Le revenu familial et le niveau d'instruction de la mère figurent parmi les principaux facteurs liés à la scolarisation continue des enfants (encadré III)¹².

16. Dans de nombreuses communautés à faible revenu, il est difficile d'augmenter les taux de scolarisation car la majorité des enfants non scolarisés travaillent pour apporter à leur famille un revenu dont elle a cruellement besoin. En outre, beaucoup de familles pauvres n'ont pas les moyens d'envoyer leurs enfants en classe à cause des frais de scolarité et autres dépenses d'éducation. Dans nombre de régions rurales, la qualité de l'enseignement laisse également à désirer. Dans certains pays, la fréquentation scolaire a augmenté en milieu rural grâce à des programmes de subventions ciblées (encadré IV).

¹¹ ONUSIDA/OMS, *Le point sur l'épidémie de sida 2007* (Genève; ONUSIDA et OMS, décembre 2007); ONUSIDA (2006) et *Rapport annuel d'ONUSIDA : faire travailler l'argent disponible* (Genève, ONUSIDA, juin 2007).

¹² UNESCO, *Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2007 : un bon départ* (Paris, UNESCO, 2006).

Encadré III

Caractéristiques générales des enfants en âge de fréquenter l'école primaire qui ne sont pas scolarisés dans 80 pays (2004)**Pourcentage d'enfants en âge de fréquenter l'école primaire qui ne sont pas scolarisés**

Sexe. Dans les 80 pays étudiés, il existe en moyenne 117 filles non scolarisées pour 100 garçons dans la même situation, l'écart étant particulièrement marqué dans les États arabes (134 pour 100) ainsi qu'en Asie du Sud et en Asie occidentale (129 pour 100).

Milieu rural/urbain. La proportion d'enfants non scolarisés est plus de deux fois plus élevée dans les campagnes que dans les villes dans 24 des 80 pays. En Afrique subsaharienne et en Asie du Sud, plus de 80 % des enfants non scolarisés vivent en milieu rural.

Richesse des ménages. Les enfants issus du quintile le plus pauvre courent trois fois plus de risques de ne pas être scolarisés que ceux issus du quintile le plus riche, la différence étant particulièrement marquée dans les États arabes.

Niveau d'instruction de la mère. Les enfants dont la mère est sans instruction courent deux fois plus de risques de ne pas aller à l'école que ceux dont la mère a un certain niveau d'instruction.

Encadré IV

La distribution de repas scolaires accroît la fréquentation scolaire au Mali

Dans le nord du Mali, un programme de repas scolaires bénéficiant à près de 90 000 enfants contribue à accroître la fréquentation scolaire, notamment chez les filles. Les produits alimentaires sont livrés aux écoles et les femmes locales reçoivent une formation pour préparer les repas. Le repas scolaire constitue une forte incitation à aller régulièrement en classe, tout particulièrement pour les enfants qui ont un long trajet à faire à pied chaque jour. À l'école primaire de Kadji, le nombre d'enfants scolarisés a augmenté d'un tiers entre 2000 et 2003, et de 50 % chez les filles.

III. L'énergie au service du développement durable

17. Bien que certains progrès aient été réalisés dans le domaine de l'énergie au service du développement durable, le renchérissement de l'énergie et les changements climatiques posent des difficultés nouvelles. L'accessibilité matérielle et économique aux services énergétiques modernes demeure un problème important dans la plupart des régions en développement. Face aux effets nocifs de la pollution atmosphérique et des changements climatiques, il convient d'améliorer les rendements énergétiques et de rapidement mettre au point et en œuvre des technologies énergétiques modernes, moins polluantes et à faible émission de carbone.

A. Perspectives énergétiques mondiales

18. Certains pays ont lancé des programmes leur permettant d'examiner leur secteur énergétique de manière globale et dans un cadre de développement durable. Des pays comme le Brésil, Cuba et le Mexique ont amélioré leurs statistiques de l'énergie en incluant des indicateurs concernant les sources d'énergie favorables au développement durable, ce qui leur permet de suivre les progrès accomplis dans des domaines tels que l'accessibilité matérielle et économique, l'intensité énergétique dans les secteurs économiques importants, la diversification du panier de combustibles, les sources d'énergie renouvelables, les émissions atmosphériques et les effluents des systèmes énergétiques¹³.

19. Le Brésil a créé un organisme indépendant chargé d'évaluer les tendances énergétiques et d'établir des prévisions de l'offre et de la demande d'énergie et, en 2006, le pays a effectué une évaluation globale de son secteur énergétique, notamment en procédant à des analyses quantitatives et qualitatives des besoins, de l'offre et de la sécurité énergétiques à l'échelon national, fondées sur des critères et objectifs de développement durable. L'Afrique du Sud et Cuba ont également effectué des évaluations similaires de leur secteur énergétique et le Kazakhstan vient de commencer sa propre évaluation.

20. Ces évaluations ont permis aux pays de définir d'autres moyens d'assurer un avenir fondé sur une exploitation plus durable de l'énergie et démontré qu'il était possible de se diriger vers des économies à moins forte intensité énergétique en ayant davantage recours à des technologies moins polluantes tirant parti des énergies renouvelables.

B. Rendement énergétique

21. Les initiatives visant à améliorer le rendement énergétique se multiplient à travers le monde. Dans le cadre du Programme mondial de rénovation des bâtiments permettant d'améliorer l'efficacité énergétique, lancé en 2007 au titre de l'initiative « Climat » du Président Clinton, 4 des plus grandes sociétés de services énergétiques,

¹³ Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU, Agence internationale de l'énergie, EUROSTAT et Agence européenne pour l'environnement, *Indicateurs énergétiques du développement durable : directives et méthodes* (Vienne, AIEA, 2005).

5 des plus grandes banques et 16 des plus grandes villes du monde unissent leurs efforts pour réduire la consommation d'énergie dans les bâtiments existants. Les villes participantes se sont engagées à élaborer des programmes tendant à améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments municipaux et à offrir aux propriétaires privés des incitations pour installer des équipements économisant l'énergie dans leurs immeubles.

22. En 2006, la Chine a lancé un nouveau programme de financement de l'utilisation rationnelle de l'énergie, dans le cadre duquel des entreprises de services publics, des fournisseurs de matériel facilitant les économies d'énergie et des banques commerciales unissent leurs efforts pour financer et mettre en œuvre des projets d'amélioration des rendements énergétiques. Le programme devrait contribuer aux économies d'énergie et à la réduction de la pollution et des émissions de gaz à effet de serre et faciliter l'octroi aux petites et moyennes entreprises de prêts leur permettant d'améliorer leur efficacité énergétique.

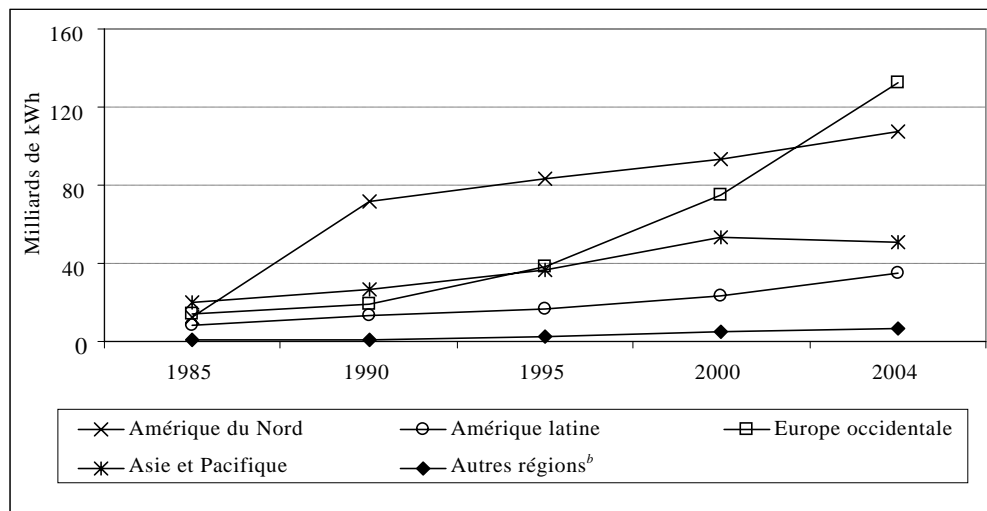
23. En décembre 2005, l'Union européenne (UE) a adopté une directive relative à l'efficacité énergétique dans les utilisations finales et aux services énergétiques. Cette directive impose aux États membres d'élaborer des plans d'action nationaux en vue de réaliser des économies d'énergie annuelles de 1 % dans l'approvisionnement au détail et la distribution d'électricité, de gaz naturel, de chauffage urbain et autres services et produits énergétiques, y compris les carburants. À la mi-2007, 15 États membres avaient présenté leurs plans à la Commission.

C. Techniques de mise en valeur des énergies renouvelables et technologies énergétiques avancées

24. Certains progrès ont été accomplis vers la réalisation de l'objectif du Plan de mise en œuvre de Johannesburg, qui est de faire une plus grande place aux sources d'énergie renouvelables dans l'offre énergétique mondiale. Une croissance économique soutenue, les prix élevés des combustibles fossiles et les inquiétudes de plus en plus vives concernant les changements climatiques sont au nombre des principaux facteurs qui expliquent l'intérêt actuel pour les sources d'énergie renouvelables et autres technologies énergétiques propres et modernes. Bien qu'à l'échelle mondiale ces technologies ne soient pas encore très répandues, le recours aux sources d'énergie renouvelables a fortement augmenté au cours des dernières années dans toutes les régions, tout particulièrement en Europe (fig. V).

25. Si l'offre mondiale d'énergie primaire a augmenté d'environ 1,8 % par an entre 1990 et 2005, certaines sources d'énergie renouvelables ont progressé beaucoup plus vite, en particulier l'énergie éolienne, qui affiche une croissance annuelle moyenne excédant 24 %. L'énergie solaire et la biomasse moderne enregistrent également une croissance supérieure à la moyenne (5,6 % et 8,2 % respectivement). De même, la production et l'utilisation de biomasse liquide pour le transport ont sensiblement augmenté. Le Brésil et les États-Unis d'Amérique sont les plus gros producteurs mondiaux d'éthanol, tandis que les pays membres de l'UE assurent plus des trois quarts de la production mondiale de biogazole.

Figure V
Électricité produite à partir de sources d'énergie renouvelables
(hydroélectricité non comprise), 1985-2004^a



Source : Energy Information Administration, Department of Energy (États-Unis d'Amérique), 2007.

^a Notamment énergie éolienne, solaire et géothermique, dendroénergie et énergie produite à partir de déchets.

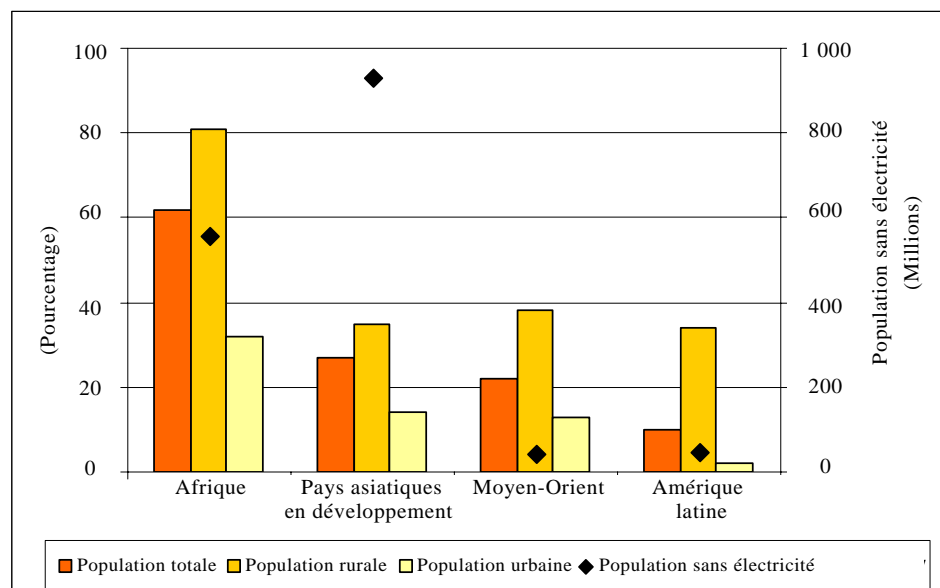
^b Y compris l'Europe centrale et orientale, l'Afrique et l'Asie occidentale.

26. Des efforts considérables sont investis dans l'étude et la mise au point des technologies modernes liées aux combustibles fossiles, notamment la séquestration du carbone, et un certain nombre de pays appliquent déjà ces technologies, notamment l'Algérie, le Canada, la Norvège et les Pays-Bas. Les activités de recherche portent sur les possibilités de stockage de dioxyde de carbone (CO₂) dans les formations géologiques, les océans et les minéraux carbonés. En 2007, 19 projets de recherche et démonstration étaient menés dans le cadre d'une initiative de partenariat intitulée Carbon Sequestration Leadership Forum. Il importe cependant d'intensifier les efforts de recherche.

D. Accès aux services énergétiques

27. Un autre objectif important du Plan de mise en œuvre de Johannesburg est l'amélioration de l'accès à des services énergétiques fiables et abordables. Des programmes d'électrification ont été mis en œuvre dans un certain nombre de pays en développement, dont le Botswana, le Brésil, la Chine, l'Équateur, l'Éthiopie et l'Ouganda. Il n'en reste pas moins que quelque 1,6 milliard de personnes, vivant essentiellement en milieu rural, n'ont toujours pas accès à l'électricité (fig. VI).

Figure VI
**Pourcentage de la population totale, rurale et urbaine sans électricité
 et nombre de personnes sans électricité, par région, 2005**



Source : Agence internationale de l'énergie, *World Energy Outlook, 2006* (Paris, AIE, 2006), annexe B.

28. Des progrès ont également été réalisés pour ce qui est de réduire l'utilisation de la biomasse traditionnelle, notamment en Amérique latine et dans certains pays d'Asie, mais l'absence de services énergétiques modernes demeure un obstacle à la réduction de la pauvreté et au développement durable dans de nombreux pays en développement, en particulier en Afrique subsaharienne, en Asie du Sud et dans certains petits États insulaires en développement. L'Afrique subsaharienne continue à dépendre essentiellement de la biomasse traditionnelle pour la préparation des repas et le chauffage.

IV. Protection et gestion de la base de ressources naturelles

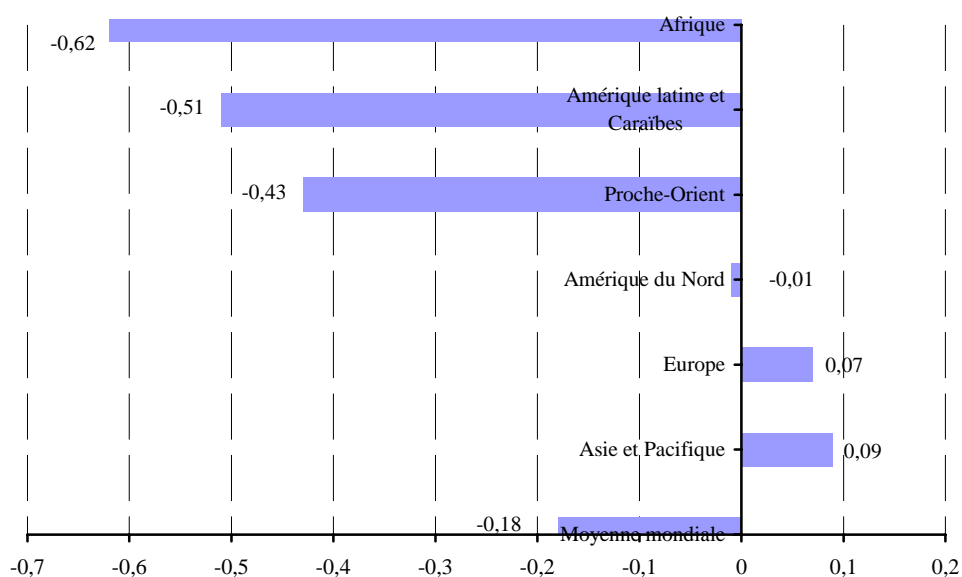
A. Diversité biologique et conservation des ressources biologiques

29. Le milieu naturel et ses différents habitats, notamment les forêts et les zones humides, fournissent des « services » essentiels tels que la gestion et la purification de l'eau, la conservation des sols, le stockage de carbone et la réduction de la vulnérabilité aux inondations, aux sécheresses et aux glissements de terrain, à quoi s'ajoutent les avantages de la diversité biologique proprement dite. L'alimentation, les combustibles, le logement, les médicaments et les moyens d'existence des pauvres en dépendent, surtout dans les campagnes.

30. L'appauvrissement de la diversité biologique et la perte d'habitats, liés notamment au déboisement, s'accroissent. Entre 1990 et 2005, la planète a perdu 3 % de sa surface forestière totale. La destruction des forêts a légèrement ralenti depuis 2000, mais la perte nette s'établit encore à 7,3 millions d'hectares par an (fig. VII)¹⁴. La superficie boisée nette a toutefois sensiblement augmenté en Asie, où de vastes programmes de reboisement sont en cours en Chine, en Inde et au Japon.

Figure VII
Variation annuelle nette de la superficie boisée, 2000-2005

(Pourcentage)



Source : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, *Situation des forêts dans le monde*, (Rome, FAO, 2007).

31. En 2004, le déboisement et le changement d'affectation des terres ont contribué à hauteur de 18 % aux émissions mondiales de gaz à effet de serre¹⁵. La gestion durable des forêts, notamment la protection des forêts existantes et la régénération des forêts dégradées, contribue à l'atténuation des effets des changements climatiques grâce à la séquestration de carbone. Une étude récente laisse entendre que la séquestration de carbone, grâce à l'entretien et à la régénération des forêts, peut être un moyen plus efficace pour réduire les émissions de carbone que l'affectation des mêmes terres à la production de biocarburants destinés à remplacer les combustibles fossiles¹⁶.

¹⁴ Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, *Situation des forêts du monde 2007* (Rome, FAO, 2007).

¹⁵ Sir Nicholas Stern *Stern Review on the Economics of the Climate Change* (Londres, HM Treasury, 2006), annexe 7 f : Emissions from the land use sector.

¹⁶ Renton Righelato et Dominick V. Spracklen. « Carbon mitigation by biofuels or by saving and restoring forests? *Science*, vol. 317, n° 5840 (17 août 2007), p. 902.

32. En dépit de l'importance qu'il y a à protéger les forêts pour lutter contre les changements climatiques, le Protocole de Kyoto¹⁷ à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques¹⁸ ne reconnaît pas les projets de réduction des émissions résultant du déboisement et de la dégradation des forêts au titre du Mécanisme pour un développement propre. Le Plan d'action de Bali prévoit cependant d'envisager des « démarches générales et des mesures d'incitation positives » pour tout ce qui concerne la réduction des émissions résultant du déboisement et de la dégradation des forêts dans les pays en développement [par. 1 b) iii)].

33. De nombreux pays rémunèrent les propriétaires fonciers et les collectivités qui préservent les forêts et les zones humides ou leur accordent des allègements fiscaux, en reconnaissance des importants services écologiques qu'ils rendent bien au-delà des limites de leurs terres, notamment en matière de gestion de l'eau et de protection de la diversité biologique (encadré V).

Encadré V

Incitations financières et rémunération des services écologiques rendus

En République-Unie de Tanzanie, un débit régulier d'eau non polluée dans le fleuve Pangani nécessite la préservation des forêts et une bonne gestion des terres agricoles situées dans la partie supérieure de son bassin hydrographique. Ces mesures de conservation sont extrêmement bénéfiques pour les activités hydroélectriques, agricoles et urbaines en aval, mais elles coûtent cher à la population des hautes terres qui fournit ces services de gestion de l'eau en aval. Dans le cadre de l'initiative Eau et Nature lancée par l'Union mondiale pour la nature, un projet vise à fournir des indemnités et des incitations aux organismes publics et aux agriculteurs pauvres et presque sans terres qui exploitent les hauts versants, en dédommagement de leurs coûts et des services qu'ils rendent aux écosystèmes.

Au Costa Rica, le programme de rémunération des services écologiques lancé en 1996 reconnaît tous les services environnementaux que fournissent les forêts naturelles, les plantations et les systèmes agroforestiers, notamment pour la protection de la diversité biologique. Les propriétaires terriens reçoivent en moyenne 540 dollars par hectare pour la création de nouvelles plantations arboricoles et 210 dollars par hectare pour l'entretien des plantations existantes.

Dans les régions montagneuses du Pakistan, la conservation de la faune et de la flore sauvages ainsi que des espèces animales menacées d'extinction, grâce à un système de rétribution financière et de gestion de proximité, s'est avérée très efficace, notamment le programme de chasse aux trophées, qui offre des incitations financières aux communautés locales pouvant atteindre 80 % des droits de chasse perçus.

¹⁷ FCCC/CP/1997/7/Add.1, décision 1/CP.3, annexe.

¹⁸ Nations Unies, *Recueil des Traités*, vol. 1771, n° 30822.

34. Les forêts de montagne représentent 26 % de la surface boisée mondiale et se caractérisent par une grande diversité biologique. Le surpâturage, les incendies et la conversion des forêts en plantations et terres cultivables contribuent cependant à un déboisement et une dégradation considérables de ces forêts. La construction d'infrastructures telles que barrages, centrales hydroélectriques, routes et équipements touristiques contribuent également à la disparition des forêts. Le Partenariat de la montagne, lancé en 2002 lors du Sommet mondial pour le développement durable, pour protéger les écosystèmes de montagne compte aujourd'hui 130 membres, dont des gouvernements, des organisations internationales, des groupes de la société civile et des institutions du secteur privé.

B. Océans et ressources marines

35. Les stocks mondiaux de poissons sauvages stagnent depuis 1989, après une longue période de croissance. La demande de poisson ne cesse d'augmenter et est satisfaite en grande partie par la pisciculture, dont la part est passée de 27 % de la production piscicole totale en 2000 à 34 % en 2005. Bien que certains pays aient tenté de réduire la capacité ou les activités de pêche pour permettre la reconstitution des ressources halieutiques de la haute mer, on n'observe aucun signe de réduction mondiale de la capacité de pêche ni de reconstitution des stocks appauvris de ressources halieutiques. En outre, le renforcement de la réglementation visant à assurer la viabilité des pêcheries semble s'accompagner d'un accroissement de la pêche illégale, non déclarée et non réglementée¹⁹.

36. La croissance rapide de l'aquaculture, qui comprend surtout des activités intensives et de grande envergure, a des répercussions de plus en plus lourdes sur l'environnement qui suscitent une inquiétude grandissante. L'augmentation de la demande de farine et d'huile de poisson sauvage comme aliments d'élevage d'espèces carnivores telles que le saumon et la crevette accroît la pression sur les stocks sauvages. En outre, la grande quantité d'aliments pour poissons, de déchets de l'aquaculture, d'antibiotiques et autres produits chimiques liés à l'aquaculture contribue à l'appauvrissement en oxygène, à l'eutrophication et à la pollution. Il convient de mener des travaux de recherche et d'adopter de nouvelles réglementations pour promouvoir une aquaculture durable et faire en sorte que la production piscicole augmente au même rythme que la demande.

37. S'agissant de la protection de l'environnement marin contre la pollution, certains progrès ont été accomplis au cours des dernières années. La Convention internationale de l'Organisation maritime internationale (OMI) sur le contrôle des systèmes antisalissure nuisibles sur les navires, ayant été ratifiée par les 25 États requis, entrera en vigueur le 17 septembre 2008. Pour réduire le risque de déversement d'hydrocarbures, les navires-citernes à coque simple sont progressivement abandonnés depuis l'entrée en vigueur en 2005 de nouvelles réglementations qui interdisent bon nombre de ces pétroliers et accélèrent l'abandon des autres. L'immersion de déchets par les navires fait également l'objet d'une réglementation plus rigoureuse.

¹⁹ Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), *La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture, 2006* (Rome, FAO, 2007).

38. L'acidification de l'eau de mer due à une plus forte concentration de CO₂ dans l'atmosphère cause également une inquiétude grandissante. L'augmentation de l'acidité rend le carbonate de calcium plus soluble, ce qui perturbe la croissance et la stabilité des coraux, des crustacés et autres organismes marins contenant du carbonate de calcium. L'impact de l'acidification est mal connu et de plus amples recherches s'imposent.

C. Prévention et atténuation des risques liés aux catastrophes naturelles

39. Les catastrophes naturelles, notamment les vents de tempête, les inondations et les tremblements de terre, ainsi que les phénomènes météorologiques exceptionnels comme le tsunami de 2004 dans l'océan Indien, demeurent l'une des principales causes de décès, de souffrances et de pertes économiques. Les récents efforts d'atténuation des effets des catastrophes ont notamment porté sur l'élaboration de systèmes d'alerte rapide. L'amélioration des méthodes de prévision, des systèmes d'observation et de collecte de données, ainsi que des techniques de communication, a réduit l'impact des catastrophes. Certains éléments du nouveau système d'alerte aux tsunamis dans l'océan Indien, y compris 25 stations de sismographie et trois capteurs placés en eau profonde qui fournissent des informations à 26 centres nationaux d'information sur les tsunamis, sont entrés en service en 2006. Les programmes nationaux d'information aux fins de préparation préalable et d'alerte nécessitent un travail supplémentaire.

40. Parmi les autres mesures prises récemment pour atténuer les effets des catastrophes naturelles, des régimes d'assurance novateurs ont été mis en place pour les pays en développement. Dans le cadre de programmes pilotes menés en Afrique, en Asie et en Amérique latine, actuellement transposés à plus grande échelle, les petits agriculteurs ont accès à des régimes d'assurance contre la sécheresse et autres intempéries dans lesquels les indemnités versées sont liées au régime des précipitations et des températures, ce qui leur évite d'avoir à payer des frais d'estimation des dégâts, à la différence de l'assurance-récolte traditionnelle. Les programmes se sont avérés particulièrement efficaces et intéressants pour les petits exploitants lorsqu'ils ont été complétés par des crédits agricoles et un soutien technique. D'autres éléments ont contribué au succès de ces programmes, notamment l'existence d'un lien étroit entre l'indice météorologique et les pertes de récoltes réelles, un réseau fiable de stations météorologiques, ainsi que la commercialisation des polices d'assurance par des institutions locales de confiance telles que les établissements de microfinancement ou les organisations agricole²⁰.

41. En 2006, le Programme alimentaire mondial (PAM) a lancé un programme d'assurance contre la sécheresse en Éthiopie pour protéger les pauvres contre la sécheresse extrême en leur versant des indemnités lorsque les précipitations sont inférieures à un certain niveau au cours d'une période donnée. La même année, les Nations Unies ont créé le Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires pour réunir à l'avance les ressources qui permettront à la communauté internationale d'intervenir plus rapidement en cas de catastrophe ou autre situation

²⁰ Organisation des Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, « Developing index-based insurance for agriculture in developing countries », Sustainable Development Innovation Briefs, numéro 2 (mars 2007).

d'urgence. En 2006 et 2007 (jusqu'à fin septembre), le Fonds a reçu 647 millions de dollars des gouvernements, des autorités locales, des ONG et du secteur privé.

42. Le Mécanisme d'assurance contre les risques de catastrophe dans les Caraïbes (CCRIF), initiative multinationale de partage des risques, à laquelle des États membres de la région des Caraïbes, des pays donateurs et de la Banque mondiale ont contribué, a été lancé en 2006. Les pays participants versent au Fonds une prime d'assurance liée aux risques spécifiques qu'ils encourent et recevront une aide financière immédiate en cas d'ouragan ou de tremblement de terre.

V. Modes de consommation et de production viables

A. Processus de Marrakech

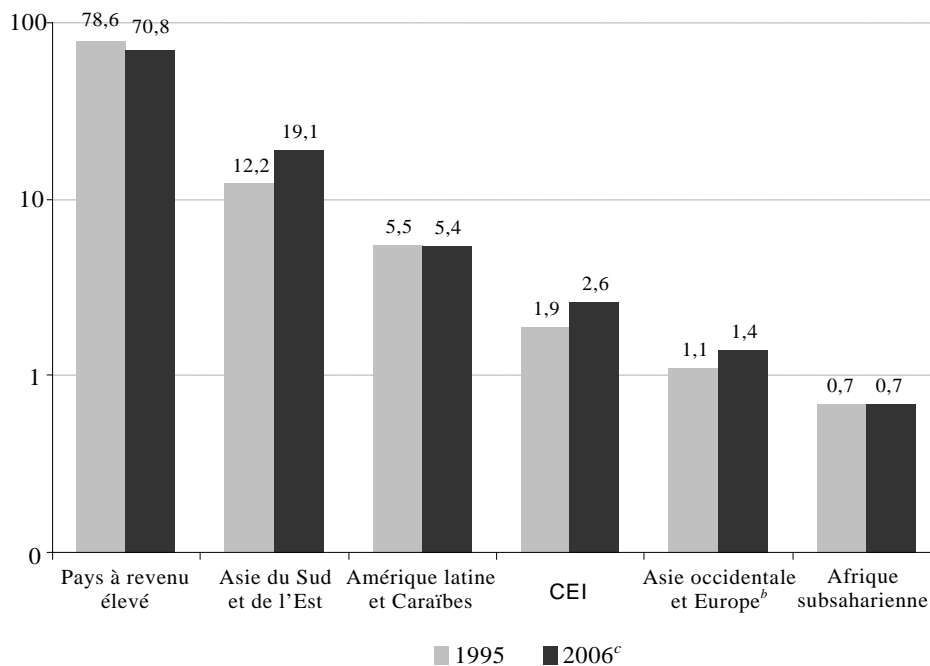
43. Depuis la deuxième réunion internationale d'experts, dans le cadre du Processus de Marrakech sur la consommation et la production durables (CPD), tenue à San José en 2005, des progrès ont été faits en la matière. Sept groupes de travail élaborent et mettent en œuvre des projets et activités dans différents domaines : produits durables, achats publics durables, tourisme durable, bâtiments et construction durables, modes de vie durables, éducation sur les modes de consommation durables et coopération avec l'Afrique. Des programmes et plans d'action nationaux en faveur d'une consommation et d'une production durables ont été lancés dans un certain nombre de pays. Des mécanismes de coopération ont été mis en place pour associer les grands groupes et la communauté des donateurs au Processus de Marrakech, et une stratégie de communication est actuellement élaborée pour sensibiliser le public à la question de la consommation et de la production durables. Une esquisse de plan-cadre décennal a été présentée à la troisième réunion internationale d'experts sur la CPD qui s'est tenue à Stockholm du 26 au 29 juin 2007 et sa version définitive sera mise au point en consultation avec les gouvernements et les grands groupes en vue des délibérations de la Commission du développement durable à ses dix-huitième et dix-neuvième sessions en 2010-2011.

B. Développement industriel

44. Entre 1995 et 2006, la part des pays en développement dans la production industrielle mondiale est passée de moins de 20 % à plus de 26 % (fig. VIII). La part de l'Asie du Sud et de l'Asie de l'Est est passée de 12 % à 19 % durant la même période, tandis que celle de l'Afrique subsaharienne est restée inférieure à 1 % et concentrée en Afrique du Sud.

Figure VIII
**Part de la valeur ajoutée mondiale dans le secteur manufacturier,
 1995 et 2006^a**

(En pourcentage)



Source : Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, *The International Yearbook of Industrial Statistics, 2007* (Vienne et Cheltenham, Royaume-Uni; ONUDI et Edward Elgar, 2007).

^a Échelle verticale exponentielle.

^b Y compris la Bosnie-Herzégovine, la Croatie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, le Monténégro, la Serbie et la Turquie.

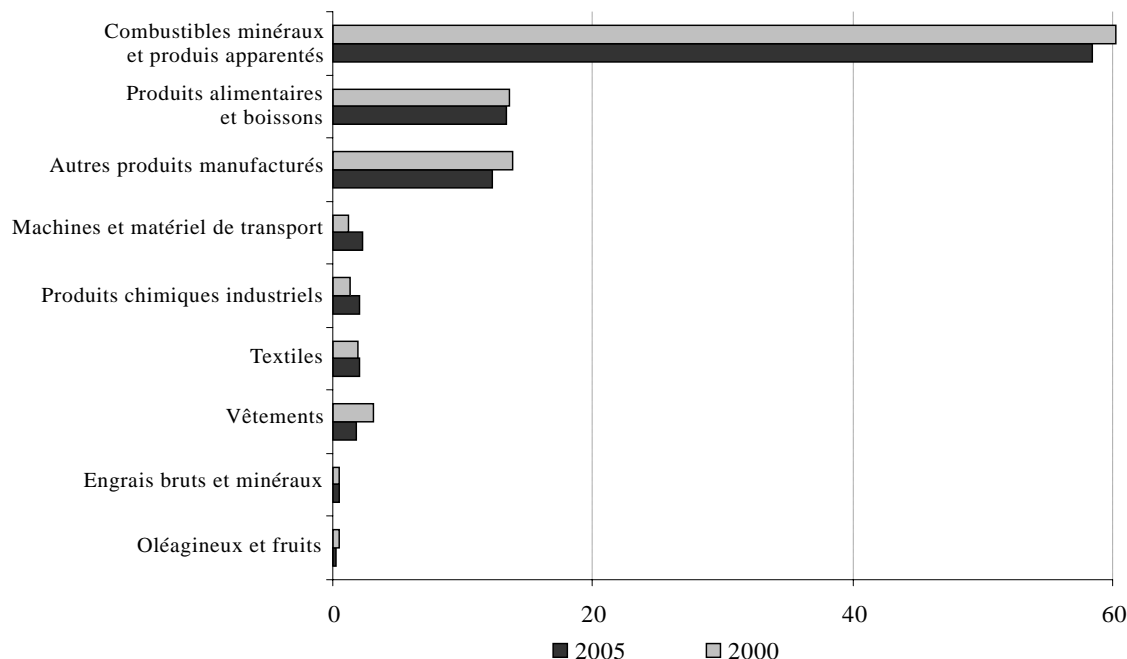
^c Estimations.

45. La part de la Chine dans la production industrielle mondiale a presque quadruplé dans les années 90 pour atteindre 7,9 % en 2005, ce qui place le pays au troisième rang mondial derrière les États-Unis et le Japon. La République de Corée s'est hissée au sixième rang mondial.

46. En Afrique subsaharienne, la part des produits manufacturés dans le produit intérieur brut (PIB) est passée de plus de 12 % en 1999 à 10 % en 2004. Leur proportion dans les exportations a aussi diminué légèrement au cours des dernières années, la hausse du cours des produits de base ayant contribué à l'essor des exportations de ressources naturelles (fig. IX).

Figure IX
Part de différents produits de base dans les exportations totales de l'Afrique subsaharienne, 2000 et 2005

(En pourcentage)



Source : Base de données Comtrade de l'ONU, Annuaire 2005, tableau D
 (<http://comtrade.un.org/pb/SpecialTables.aspx?y=2005>).

47. La responsabilité sociale des entreprises est devenue un élément central de l'image des entreprises dans l'économie mondiale car elles se procurent leurs matières premières et les composants qu'elles utilisent par le biais des chaînes logistiques internationales. Les entreprises sont de plus en plus nombreuses à adopter des initiatives tendant à assurer de bonnes conditions de travail et de bons résultats en matière d'environnement tout au long de leurs chaînes d'approvisionnement, ainsi que de bonnes relations avec les employés, les consommateurs, les actionnaires, les collectivités, les activistes et autres parties prenantes. Les programmes ayant trait à la responsabilité sociale des entreprises prévoient des codes de conduite, des systèmes de gestion environnementale, le dialogue avec les parties prenantes, l'investissement et la philanthropie à l'échelon communautaire, ainsi que l'établissement de rapports, la vérification des comptes et la certification. Le Pacte mondial des Nations Unies est un exemple d'initiative volontaire multipartite visant à promouvoir la responsabilité des entreprises dans les domaines des droits de l'homme, des normes du travail, de l'environnement et de la corruption. Près de 3 000 entreprises et 1 000 autres signataires de 116 pays participent à cette initiative lancée en 2000²¹.

²¹ Bureau du Pacte mondial des Nations Unies, « Examen annuel 2007 du Pacte mondial des Nations Unies » (New York, juin 2008).

C. Produits chimiques

48. Bien que le développement industriel soit important pour la croissance économique, l'industrialisation peut être à l'origine d'une grave pollution de l'air et de l'eau et causer des problèmes liés aux déchets dangereux si elle est mal gérée. Les entreprises industrielles produisent et consomment divers produits chimiques, dont certains sont très toxiques. Dans le cadre des efforts déployés pour faire face à ces problèmes, l'Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques, comprenant la Déclaration de Doubaï, la Politique stratégique globale et le Plan d'action mondial, a été adoptée à la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques le 6 février 2006 à Doubaï afin de promouvoir la gestion rationnelle des produits chimiques et des déchets dangereux tout au long de leur cycle de vie dans tous les pays.

49. Le nombre de substances chimiques utilisées ne cesse d'augmenter, de même que le volume de production et de consommation. L'UE a recensé 100 000 substances chimiques utilisées dans la région, dont les effets sur la santé et l'environnement n'ont, dans la plupart des cas, jamais été étudiés. Le programme REACH (enregistrement, évaluation et autorisation des substances chimiques) de l'Union, qui est entré en vigueur en juin 2007, a sélectionné 30 000 substances chimiques utilisées en grandes quantités qui devront être enregistrées, tandis que celles utilisées en quantités particulièrement importantes ou présentant de plus grands risques de toxicité seront évaluées, les substances les plus préoccupantes faisant l'objet d'une autorisation.

50. L'utilisation des chlorofluorocarbones (CFC) ayant diminué de 96 % entre 1986 et 2005, conformément au Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone²², la couche d'ozone stratosphérique a commencé à augmenter par rapport à son niveau minimum enregistré au milieu des années 90, bien que son niveau reste très inférieur à ceux des années 70. Le Fonds multilatéral établi en 1991 dans le cadre du Protocole fournit une aide financière aux pays en développement pour leur permettre d'honorer leurs engagements. Depuis sa création, le Fonds a approuvé 2 milliards 160 millions de dollars au titre des dépenses d'appui à quelque 5 500 projets et activités dans 144 pays²³. En septembre 2007, 191 États se sont engagés à accélérer l'élimination progressive des hydrochlorofluorocarbones (HCFC).

51. Les ordinateurs et autres équipements électroniques contiennent du plomb, du mercure, du chrome, du cadmium, du baryum, du béryllium et autres substances chimiques toxiques qui peuvent être rejetées dans l'environnement lorsque ces appareils sont détruits. Un grand nombre d'ordinateurs et autres produits électroniques mis au rebut aux États-Unis, au Japon et en République de Corée sont exportés vers la Chine et d'autres pays asiatiques en développement où ils sont recyclés, souvent dans des conditions dangereuses. L'initiative PACE (Partnership for Action on Computing Equipment) doit être lancée en juin 2008 dans le cadre de la Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination²⁴ afin de faciliter l'échange d'informations entre

²² Nations Unies, *Recueil des Traités*, vol. 1522, n° 26369.

²³ Fonds multilatéral pour la mise en œuvre du Protocole de Montréal (<http://www.multilateralfund.org/>).

²⁴ Nations Unies, *Recueil des Traités*, vol. 1673, n° 28911.

les gouvernements, les entreprises, les organisations non gouvernementales et autres parties intéressées et ainsi de trouver des solutions aux problèmes et d'aider les pays en développement à faire face aux risques que posent les déchets électroniques pour la santé et l'environnement.

52. Pour assurer la récupération, le recyclage et l'élimination appropriée des déchets électroniques, l'UE a adopté une directive relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques qui impose aux producteurs d'assumer, dès 2005, la responsabilité de la récupération et du recyclage des déchets électroniques, sans frais pour le consommateur. Cette directive vise non seulement à promouvoir le recyclage et à réduire la pollution toxique, mais également à encourager les producteurs à concevoir des produits ne comportant pas de matériaux toxiques et plus faciles à recycler.

53. L'UE a également adopté une directive relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques, qui interdit l'utilisation de plomb, de mercure, de cadmium, de chrome hexavalent et de deux retardateurs de flamme bromés dans les plastiques à partir de 2006. La Chine a adopté une réglementation contre ces six substances dès 2006, de sorte que les produits chinois répondent aux conditions imposées par l'UE.

D. Établissements humains et transport

1. Gestion des services urbains

54. En 2008, la majorité de la population mondiale vivra en milieu urbain et presque toute la croissance démographique prévue au niveau mondial au cours des prochaines décennies sera concentrée dans les zones urbaines des pays en développement. Il s'agit là à la fois d'un défi à relever et d'une occasion à saisir. Le défi est d'assurer à des milliards de personnes supplémentaires l'accès à un logement décent, à l'eau, à l'assainissement, à l'emploi et à d'autres services essentiels, ce qui demande d'énormes investissements, une gestion compétente et une action énergique de la part des responsables. La concentration urbaine de la population accroît également les risques liés aux maladies, à la pollution et aux catastrophes. L'urbanisation facilite en revanche la fourniture de services d'éducation, de santé, de transport et autres services sociaux, ainsi que l'emploi productif. Elle contribue également à la conservation de l'énergie et des ressources naturelles car la population des grandes villes utilise beaucoup moins de terres, d'énergie et d'eau par habitant que la population de revenu comparable vivant dans les zones périphériques ou rurales.

55. Dans les pays développés comme dans les pays en développement, de plus en plus de villes ont recours à diverses mesures de gestion de la circulation afin de réduire les embouteillages, d'améliorer la qualité de l'air, de réduire la consommation de carburants et les émissions de CO₂, de faciliter les déplacements à pied et à bicyclette et, d'une manière générale, d'améliorer la qualité de la vie en milieu urbain. De nombreuses municipalités ont créé des voies réservées aux autobus ou aux véhicules à fort taux d'occupation, limité le nombre de places de stationnement, augmenté les redevances de stationnement, mis en place un système de péage sur les voies encombrées, interdit les voitures dans certaines rues ou quartiers résidentiels et amélioré les conditions de circulation pour les piétons et les cyclistes.

56. De plus en plus de villes, tant dans les pays en développement que dans les pays développés, mettent en place ou améliorent les services d'autobus rapide qui utilisent des couloirs spéciaux et d'autobus à grande capacité et les systèmes facilitant la montée ou la descente des passagers. Des réseaux de transport rapide par autobus ont été créés à Santa Fé de Bogota, Jakarta, Beijing et Ahmedabad (Inde) et sont en projet dans d'autres villes. Ces systèmes peuvent assurer un transport rapide sur les grands axes pour moins de 1 % du coût d'un réseau de métro.

2. Carburants et technologies utilisés pour les transports

57. La consommation globale de carburants utilisés pour les transports et les émissions de CO₂ qui y sont associées augmentent rapidement, malgré une légère amélioration du rendement énergétique des véhicules. L'automobile et l'avion continuent d'être les moyens de transport qui se développent le plus vite et consomment le plus d'énergie. Dans presque tous les pays, les déplacements sont plus fréquents que jamais auparavant et se font de plus en plus en voiture. Aux États-Unis, l'automobile est utilisée pour 97 % des déplacements terrestres et la distance parcourue en voiture est passée de 20 700 kilomètres par personne en 1990 à 24 300 kilomètres en 2004. En Europe occidentale, 84 % des déplacements terrestres se font en voiture et la distance parcourue est passée de 7 000 kilomètres par personne en 1990 à 8 500 kilomètres en 2005²⁵.

58. Un certain nombre de pays ont adopté des normes de rendement énergétique pour les véhicules ou renforcent ces normes. Aux États-Unis, les normes CAFE (Corporate Average Fuel Efficiency) ont été renforcées pour les véhicules utilitaires sport et autres véhicules utilitaires légers au cours des dernières années et de nouvelles normes ont été adoptées en 2006 pour les véhicules plus lourds. Selon une nouvelle loi fédérale, la consommation moyenne visée par la norme CAFE pour les automobiles et les camions sera réduite à environ 6,7 litres/100 kilomètres à l'horizon 2020. En 2005, la Chine a adopté des normes de rendement obligatoires plus strictes qu'aux États-Unis et des normes encore plus strictes seront appliquées à partir de 2008. Le Japon a renforcé ses normes obligatoires de rendement énergétique en 2006. L'UE a adopté un projet de normes obligatoires d'émission de CO₂ en 2007 pour remplacer les objectifs volontaires existants, qui ne sont nullement en voie d'être atteints.

59. Au Brésil et, dans une certaine mesure, aux États-Unis, les automobilistes ont la possibilité d'utiliser l'éthanol comme carburant et de réduire ainsi les émissions de CO₂ et la pollution atmosphérique. En 2007, 83 % des voitures neuves au Brésil étaient équipées d'un moteur mixte acceptant l'essence, l'éthanol ou un mélange des deux, et l'éthanol représentait 40 % de la consommation de carburant automobile. Selon les estimations des producteurs brésiliens, l'éthanol fabriqué à partir de la canne à sucre est meilleur marché que l'essence lorsque le prix du pétrole est supérieur à 30 dollars le baril et le coût de production de l'éthanol devrait encore diminuer à mesure que les techniques de production s'améliorent.

60. La production mondiale d'éthanol est passée d'environ 17 milliards de litres en 2000 à 38 milliards en 2006. Dans les pays à climat tempéré, l'éthanol est actuellement produit à partir de céréales comme le maïs, mais les coûts de

²⁵ Conférence européenne des ministres des transports (CEMT), *Transports et émissions de CO₂ : Quels progrès?* (Paris, OCDE, janvier 2007); et, *Évolution des transports : 1970-2005* (Paris, OCDE, mars 2007).

production sont plus élevés et l'économie nette de combustibles fossiles et la réduction des émissions de CO₂ sont moins importantes que dans le cas de l'éthanol produit à partir de la canne à sucre dans les pays tropicaux. Grâce aux nouvelles technologies actuellement mises au point, l'éthanol peut aussi être fabriqué à partir de matières cellulosiques, telles que les déchets agricoles et les déchets de bois, ainsi que d'arbres et de graminées à croissance rapide. Ces technologies pourraient offrir de nouveaux débouchés économiques dans les régions rurales et réduire les pressions qui poussent à défricher les forêts ou à réaffecter les terres agricoles à la production d'éthanol. La première installation pilote de production d'éthanol cellulosique à partir de résidus agricoles est entrée en service au Canada²⁶. Des projets de construction d'usines de production à échelle commerciale d'éthanol cellulosique ont été annoncés au Canada et aux États-Unis en 2007.

61. Pour les moteurs diesel, les carburants traditionnels à base de pétrole peuvent être remplacés par le biogazole, qui est généralement produit à partir d'huile végétale. La production de biogazole est passée de moins d'un milliard de litres en 2000 à 6 milliards en 2006. L'Indonésie et la Malaisie ont annoncé en 2007 que 5 % du diesel commercialisé dans ces pays serait du biogazole, l'idée étant d'augmenter ultérieurement la proportion à 20 %. En mars 2007, l'UE s'est engagée à accroître la part des biocarburants dans les carburants utilisés pour les transports de 2 % environ à 10 % d'ici à 2020. Des inquiétudes ont cependant été exprimées quant au risque que les cultures destinées à la production de biogazole n'empiètent sur les autres utilisations des terres agricoles, ce qui réduirait la production alimentaire et pousserait les prix des produits alimentaires à la hausse, à quoi s'ajouterait le risque que les activités de déboisement et la dégradation des tourbières ne libèrent du dioxyde de carbone et du protoxyde d'azote (un autre gaz à effet de serre). Des programmes de certification de la viabilité du biogazole sont actuellement mis en place pour répondre à ces préoccupations. En Inde, au Pakistan, aux Philippines, en Égypte, au Zimbabwe et dans d'autres pays en développement, la culture du jatropha, arbuste à graines oléagineuses résistant qui pousse sur des sols arides pauvres, est actuellement développée pour la production de biogazole.

3. Construction et gestion durables des bâtiments

62. L'énergie consommée dans les bâtiments pour le chauffage, l'éclairage et l'électroménager a continué d'augmenter dans la plupart des pays, tant en chiffres absolus et qu'en pourcentage de l'énergie totale, parallèlement à la superficie des habitations ainsi qu'au nombre et à la taille des appareils ménagers. L'accroissement de la consommation énergétique des ménages n'a été que partiellement compensé par l'amélioration substantielle des rendements énergétiques. Les systèmes de chauffage, climatiseurs et réfrigérateurs consomment au minimum 50 % moins d'énergie que dans les années 70. Aux États-Unis, de nouvelles normes de rendement énergétique plus rigoureuses ont été adoptées en 2005 pour de nombreux appareils ménagers.

63. Face au renchérissement de l'énergie depuis 2003, le rendement énergétique des bâtiments suscite un intérêt accru, de même que d'autres mesures relatives à la « construction verte ». Aux États-Unis, la National Association of Home Builders,

²⁶ « Bioenergy and agriculture: promises and challenges », Institut international de recherche sur les politiques alimentaires, Peter Hazell et R.K. Pachami, éd., Focus 14 brief (décembre 2006); voir également Agence internationale de l'énergie, *Biofuels for Transport: An International Perspective* (Paris, AIE, 2004).

notant « l'explosion du marché des produits de construction recyclés qui sont durables et inoffensifs pour l'environnement », a adopté des directives volontaires dites « Model Green Home Building Guidelines » en 2005. La même année, le Green Building Council a étendu aux habitations, à titre pilote, son système LEED (Leadership in Energy and Environmental Design) de notation des bâtiments commerciaux. À la fin de 2007, la plupart des grandes entreprises américaines de construction de logements à usage d'habitation ont commencé à adopter des pratiques respectueuses de l'environnement pour la conception et la construction des nouveaux logements, encouragées par la baisse du coût des matériaux tenant compte de l'environnement, l'accroissement des avantages financiers, les taux réduits de crédit hypothécaire proposés par les banques pour les habitations respectueuses de l'environnement et l'accroissement de la demande.

E. Gestion et recyclage des déchets

64. Dans les pays développés, la production annuelle d'ordures ménagères a continué d'augmenter régulièrement. Elle atteint 540 kilogrammes environ par personne en moyenne, allant de 354 kilogrammes par personne en Norvège à quelque 800 kilogrammes aux États-Unis. La plus grande partie des déchets solides dans les pays développés sont mis en décharge, mais l'incinération avec récupération d'énergie est un procédé qui se développe et est aujourd'hui le principal moyen d'élimination des déchets dans un certain nombre de pays de l'UE et au Japon.

65. De plus en plus, le méthane libéré dans les décharges par la décomposition des matières organiques est récupéré et utilisé pour la production d'énergie, ce qui réduit les émissions de ce puissant gaz à effet de serre. Sa récupération est aujourd'hui obligatoire dans les pays de l'UE. Des projets de récupération et d'utilisation du méthane dans les décharges sont également menés dans les pays en développement grâce à un financement du Mécanisme pour un développement propre dans le cadre du Protocole de Kyoto.

66. Le recyclage des déchets réduit également le volume des déchets mis en décharge ou incinérés, procure des recettes qui couvrent une partie du coût de ramassage des ordures, conserve les ressources naturelles et l'énergie et contribue à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Dans les pays développés, les taux de recyclage des déchets industriels et des ordures ménagères ont augmenté rapidement, atteignant aujourd'hui en moyenne plus de 80 % pour les métaux, 40 à 55 % pour le papier et le carton et 35 à 40 % pour le verre. Le recyclage a largement bénéficié au cours des dernières années de la hausse de prix des matières premières et de l'énergie. Le recyclage des métaux, en particulier, est devenu plus rentable en raison de la forte augmentation des cours des métaux depuis 2004 et du coût élevé de l'énergie, car le recyclage des déchets métalliques consomme beaucoup moins d'énergie que le raffinage des minerais métalliques, tout en évitant la pollution et l'épuisement des ressources liés à l'extraction et à la fusion. Aux États-Unis, le taux de recyclage de l'acier a atteint un niveau record de 76% en 2006, à raison de 90 % pour les appareils ménagers et de 65 % pour les boîtes et emballages métalliques. Au Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, l'accroissement du recyclage entre 2000 et 2006 a largement compensé l'augmentation de la production de déchets, réduisant de 15 % le volume des ordures ménagères à évacuer²⁷.

²⁷ Ministère britannique de l'environnement, de l'alimentation et des affaires rurales, « Municipal Waste Management Statistics ».

67. Pour promouvoir le recyclage des véhicules usagés, l'UE a adopté une directive relative aux véhicules hors d'usage. En 2007, tout véhicule neuf devait avoir 85 % de composants recyclables (en poids), alors que les métaux recyclés représentaient précédemment 75 % du poids total.

68. L'accroissement du recyclage s'est accompagné d'une expansion des échanges internationaux de matériaux recyclés, notamment dans le sens des pays développés vers la Chine et les autres pays asiatiques en voie d'industrialisation rapide. Selon les estimations, ces échanges s'établissent à 135 millions de tonnes par an, dont 78 millions de tonnes de ferraille, 35 millions de tonnes de papier et de carton, 15 millions de tonnes d'aluminium et autres métaux non ferreux et 4 millions de tonnes de matières plastiques.

F. Tourisme

69. Le tourisme et les voyages internationaux, à titre personnel ou professionnel, ont connu une expansion rapide au cours des dernières décennies. La croissance a brièvement ralenti après 2001 mais elle a repris depuis, le nombre de touristes augmentant au rythme de quelque 5 % par an. Les recettes du tourisme international représentent plus de 5 % des recettes mondiales d'exportation. Bien que l'Europe et l'Amérique du Nord restent les principales destinations touristiques, la part des pays en développement a augmenté, passant de 8 % des arrivées au milieu des années 70 à 25 % en 1990 et 35 % en 2006²⁸.

70. Si l'écotourisme fait de plus en plus d'adeptes depuis quelques années, les répercussions sur l'environnement du tourisme à grande échelle, en particulier vers les destinations populaires mais écologiquement fragiles, engendrent aussi une inquiétude grandissante. Les touristes étrangers se rendant dans des centres de séjour ont tendance à consommer beaucoup d'eau et d'électricité et à produire un grand volume de déchets, tandis que de nombreux lieux de villégiature des pays en développement ne possèdent pas l'infrastructure nécessaire pour assurer une gestion rationnelle de l'environnement.

71. Dans certains pays, les centres touristiques se trouvant dans des écosystèmes menacés par un tourisme à outrance ont recours à une redevance touristique qui contribue à la protection des écosystèmes et au financement du développement communautaire. Dans la réserve forestière de Santa Elena Cloud au Costa Rica, le parc national des Galapagos en Équateur et le parc national marin de Bonaire dans les Antilles néerlandaises, des redevances sont prélevées pour financer la protection et la gestion des écosystèmes, l'entretien d'équipements touristiques sans risque pour l'environnement et l'appui aux communautés de la région. La participation des collectivités locales, notamment des autorités locales, des organisations non gouvernementales et des voyagistes et établissements d'enseignement locaux, ainsi que le recrutement et la formation sur place, contribuent à promouvoir une gestion rationnelle de l'environnement, le développement des communautés et l'emploi.

72. Les grandes chaînes hôtelières internationales s'emploient de plus en plus à réduire leur impact sur l'environnement. Face aux pressions grandissantes du public, des clients et des organisations non gouvernementales, de nombreuses agences de voyage et de tourisme, y compris plus de 10 000 hôtels, ont formé un partenariat

²⁸ Site Web de l'Organisation mondiale du tourisme, Faits et chiffres : www.world-tourism.org.

international du tourisme pour promouvoir un tourisme responsable. En 2007, ce partenariat a créé la norme écologique « Going Green » (Passez au Vert) pour une hôtellerie viable, qui porte sur des questions telles que la gestion de l'environnement, les achats, les relations avec la population locale et la protection de l'environnement à l'échelon local²⁹.

73. Divers programmes de certification et d'octroi d'un label écologique ont été mis en place pour les sites touristiques et les hôtels. Par exemple, 3 200 plages et ports de plaisance répartis dans 37 pays ont reçu le label Pavillon bleu, dont sont membres 42 organisations nationales en Europe, en Amérique latine, aux Caraïbes, en Afrique et en Océanie. Il existe cependant plus d'une centaine de programmes de certification en matière de tourisme, sans normes convenues à l'échelon international. Certains programmes autorisent simplement les entreprises à acheter un label sans avoir à répondre de leur comportement du point de vue de l'environnement.

VI. Moyens de mise en œuvre

74. Les pays continuent de progresser pour ce qui est de la formulation et de l'amélioration des stratégies nationales de développement durable, conformément au Plan de mise en œuvre de Johannesburg. Quatre-vingt-deux pays ont informé la Commission du développement durable ou le Département des affaires économiques et sociales qu'ils mettaient actuellement en œuvre une stratégie nationale de développement durable, ce qui constitue un accroissement de 19 % par rapport à 2006. Un certain nombre de pays ont également organisé des activités communes de formation et d'évaluation, facilitant ainsi un véritable échange de données d'expérience, d'enseignements tirés et de bonnes pratiques dans le domaine de la mise au point et en œuvre des stratégies nationales de développement durable. Bien que la façon dont les questions sont abordées et le type de stratégie nationale varient d'un pays à l'autre en fonction de la situation et des priorités nationales, le changement climatique est une question qui est généralement prise en compte dans le cadre du développement durable. Une étude de 46 stratégies nationales menée par le Département des affaires économiques et sociales en 2007 a révélé que la plupart des pays développés et en développement abordaient l'atténuation des effets du changement climatique et moins fréquemment l'adaptation dans leurs stratégies.

A. Échanges commerciaux

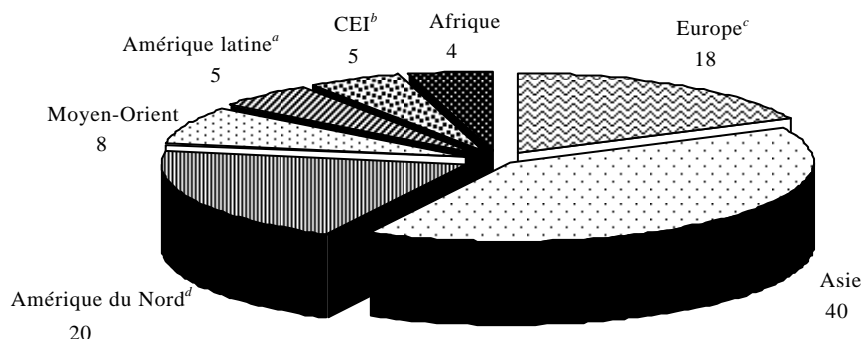
75. L'économie mondiale et les échanges internationaux ont connu une forte croissance en 2006 (voir la figure X pour la ventilation par région). Les exportations mondiales ont augmenté de 15 % pour les marchandises et de 11 % environ pour les services commerciaux. Globalement, la part des pays en développement est passée de 29 % des échanges mondiaux en 1996 à 37 % en 2006³⁰. La part des pays les moins avancés dans les exportations mondiales de marchandises (0,9 %) a atteint son plus haut niveau depuis 1980.

²⁹ Partenariat international du tourisme : www.tourismpartnership.org.

³⁰ CNUCED (2007), *Rapport sur le commerce et le développement 2007 : La coopération régionale pour le développement*.

Figure X
Part des échanges mondiaux de marchandises (exportations) par région, 2006

(En pourcentage)



Source : Organisation mondiale du commerce, *Rapport sur le commerce mondial, 2007* (Genève, Organisation mondiale du commerce, 2007), appendice, tableau 1.

^a Y compris les Caraïbes.

^b Communauté d'États indépendants.

^c À l'exclusion des exportations entre pays de l'UE (25).

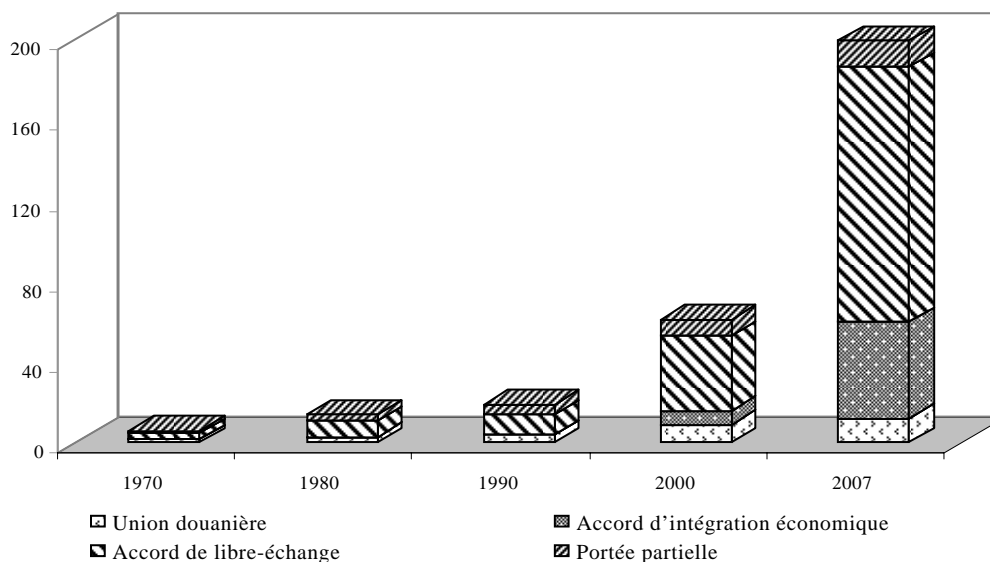
^d Y compris le Mexique.

76. Le cycle de négociations commerciales internationales de Doha sur le développement a repris en septembre 2007, mais aucun progrès significatif n'a été fait et les perspectives de parvenir à un accord dans un avenir proche semblent limitées.

77. Par ailleurs, la prolifération des accords commerciaux bilatéraux et régionaux a compromis l'intégrité du système commercial multilatéral³¹. En juillet 2007, 205 accords commerciaux régionaux étaient en vigueur, contre 65 en 2000 (fig. XI). Ces accords ont une portée très variable, qui peut aller de l'échange de préférences commerciales entre deux ou plusieurs pays pour une gamme limitée de produits à des dispositions allant au-delà des mesures usuelles de réduction ou d'élimination des droits de douane. Les accords commerciaux régionaux entre les pays en développement sont généralement de portée limitée, alors que ceux conclus entre les pays développés ont tendance à être plus ambitieux, prévoyant notamment une réduction du niveau des droits pour la plupart des produits non agricoles.

³¹ Nations Unies (2007), *Situation et perspectives de l'économie mondiale, 2007*.

Figure XI
**Accords commerciaux régionaux notifiés au GATT
 et à l'Organisation mondiale du commerce et en vigueur**



Source : Statistiques de l'Organisation mondiale du commerce.

78. Le commerce Sud-Sud de marchandises a considérablement augmenté au cours des dernières années, encore que le niveau de départ ait été très faible : en 2002, il représentait environ 6 % du commerce mondial, contre 2,3 % en 1990. Les échanges Sud-Sud de marchandises ont progressé de 12,5 % par an en moyenne, contre 7 % pour les échanges Nord-Nord et 9,8 % pour les échanges Nord-Sud³². Les obstacles tarifaires aux échanges Sud-Sud demeurent beaucoup plus élevés que ceux qui s'opposent aux autres types d'échanges, puisqu'ils s'établissent à 11 % en moyenne, contre 4 % pour les échanges Nord-Nord et 5 % pour les échanges Nord-Sud. Il existe donc d'amples possibilités d'adopter des mesures susceptibles de favoriser les échanges commerciaux entre les pays en développement.

79. Outre les barrières tarifaires, les mesures non tarifaires se multiplient, en particulier sous la forme d'obstacles techniques aux échanges Nord-Sud et il est à craindre que certains pays n'y recourent de manière abusive à des fins protectionnistes. La proportion de lignes tarifaires visées par les mesures non tarifaires a presque doublé entre 1994 et 2004, passant de 32 % à 59 %. Les mesures antidumping sont également devenues l'un des principaux obstacles au commerce international au cours des 25 dernières années. Le nombre d'actions antidumping a doublé entre la fin des années 80 et la fin des années 90, culminant à 364 en 2001 avant de retomber à 191 en 2005. Avant les années 90, les mesures antidumping étaient employées principalement par des pays développés, mais ces dernières années, les pays en développement ont également ouvert des enquêtes et leur part est aujourd'hui de 60 % environ du total, contre pratiquement zéro dans les années 80³³.

³² OCDE (2006), « South-South Trade : Vital for Development », note d'orientation, août 2006.

³³ CNUCED (2006), *Rapport sur le commerce et le développement 2006 : Partenariat mondial et politiques nationales pour le développement*.

B. Financement

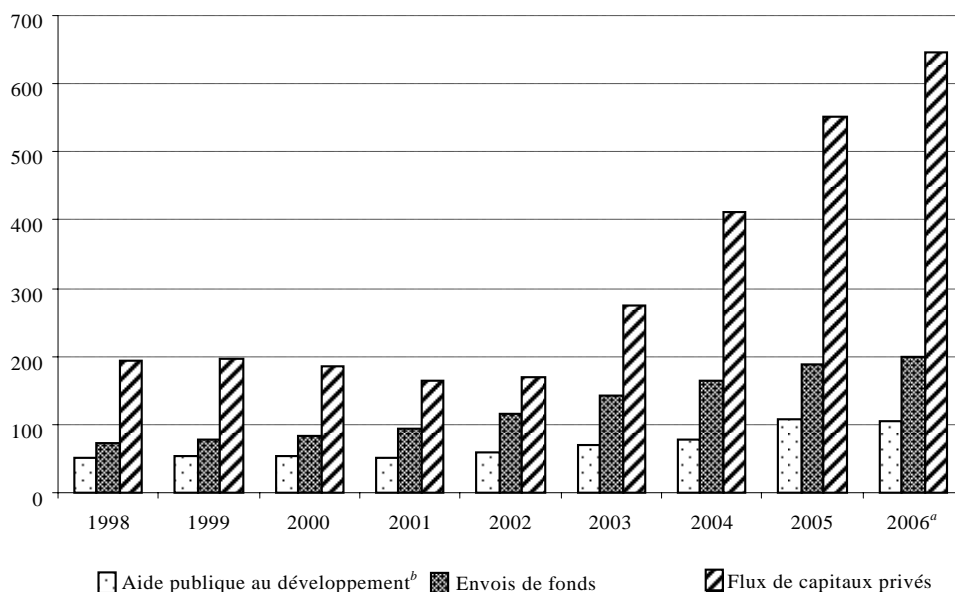
80. Lors des récents sommets internationaux, les dirigeants mondiaux sont convenus de redynamiser les efforts faits pour utiliser efficacement toutes les ressources consacrées au développement, notamment l'épargne intérieure, les échanges et les flux d'investissement ainsi que l'aide publique au développement (APD). En traitant l'aide comme une forme d'apport de capitaux parmi d'autres et en appelant le secteur privé à participer plus activement au développement, le Consensus de Monterrey³⁴, adopté lors de la Conférence internationale sur le financement du développement, et le Plan de mise en œuvre de Johannesburg ont marqué un tournant dans le débat international sur le financement du développement. D'importants nouveaux acteurs, y compris des organisations privées, des fondations et des organisations non gouvernementales, ont rejoint les rangs des donateurs bilatéraux et multilatéraux pour financer le développement.

81. L'ampleur et la composition des apports de capitaux aux pays en développement ont considérablement évolué au cours des dernières années (fig. XII).

Figure XII

Apport net de capitaux aux pays en développement, 1998-2006

(En milliards de dollars)



Sources : Banque mondiale, *Global Development Finance, 2007 – The Globalization of Corporate Finance in Developing Countries* (Washington, Banque mondiale, 2007); et base de données du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques.

^a Estimations.

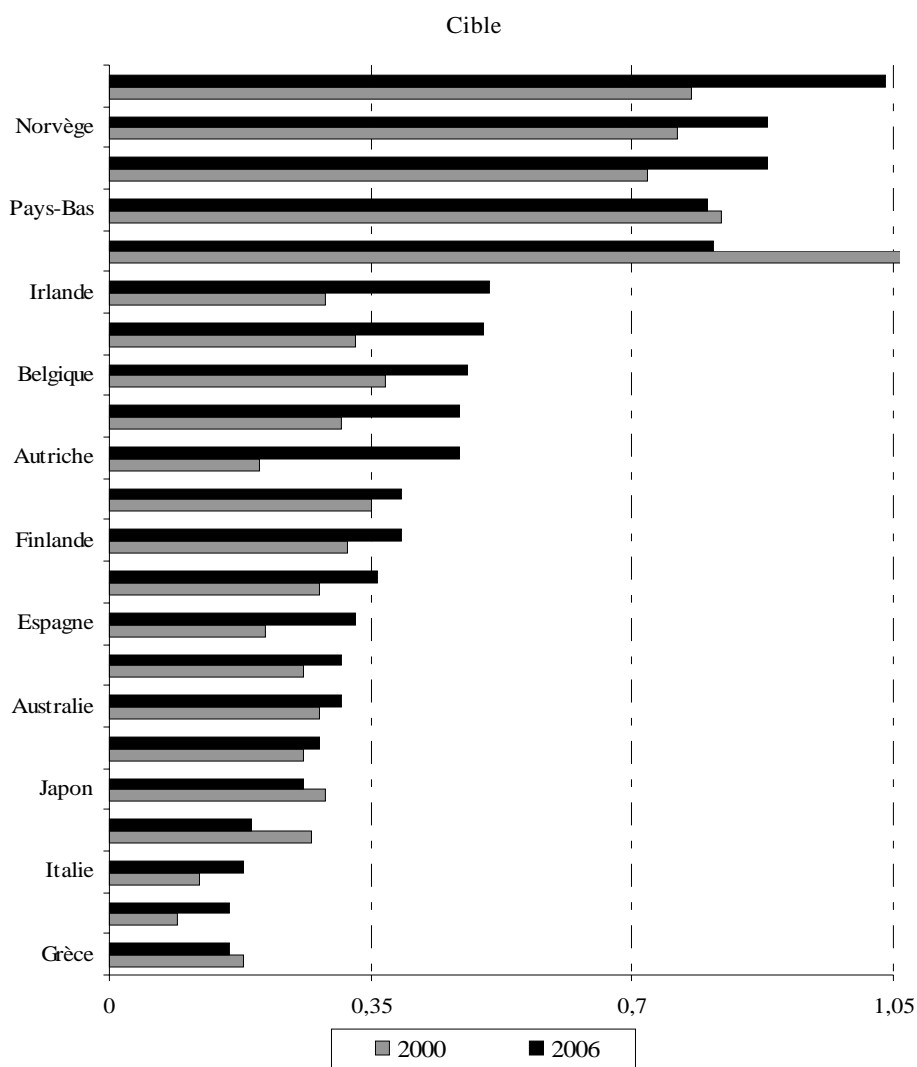
^b Apport total d'APD.

³⁴ Rapport de la Conférence internationale sur le financement du développement, Monterrey (Mexique), 18-22 mars 2002 (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.02.II.A.7), chap. I, résolution 1, annexe.

82. L'APD a plus que doublé entre 1998 et 2006, passant de 50 à 104 milliards de dollars, et augmenté en pourcentage du revenu national brut de la plupart des pays donateurs (fig. XIII). Parallèlement, sa part a diminué par rapport au montant total des apports de capitaux aux pays en développement. Alors que l'APD représentait quelque 16 % du total des apports nets de capitaux privés aux pays en développement en 1998, elle est aujourd'hui inférieure à 11 %. L'accroissement sensible de l'APD en 2005 a été principalement dû aux allègements de dette et à l'aide d'urgence. Ces éléments ont cependant diminué en 2006, entraînant une réduction de 2,7 % de l'aide au développement consentie par les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques.

Figure XIII

Aide publique au développement en pourcentage du revenu national brut des pays membres du Comité d'aide au développement, 2000 et 2006



Source : Statistiques de l'OCDE.

83. L'APD destinée à l'Afrique subsaharienne a fortement augmenté en valeur nette au cours des dernières années, passant de 11,2 milliards de dollars en 1998 à 24,7 milliards de dollars en 2005. Cet accroissement a toutefois en grande partie pris la forme d'allègements de la dette. Pour honorer l'engagement pris de faire passer l'APD consentie à l'Afrique subsaharienne à 50 milliards de dollars à l'horizon 2010, les donateurs devront augmenter les apports d'aide à la région de 15 % par an³⁵.

84. Compte tenu des possibilités qu'offre la production à l'exportation pour faire reculer la pauvreté et promouvoir le développement, l'assistance accordée aux pays en développement pour les aider à tirer parti des possibilités d'exportation existantes devient un élément de plus en plus important tant de l'aide au développement que de la politique commerciale. De nombreux pays en développement se heurtent à des obstacles intérieurs à l'exportation tels qu'une capacité de production limitée, une offre énergétique insuffisante et peu fiable, une infrastructure inadéquate en matière de communication et de transport et des institutions financières fragiles. L'initiative d'aide au commerce vise à tenir compte de ces limites au niveau de l'offre en fournissant une assistance financière et technique liée au commerce, notamment pour le développement des infrastructures et le renforcement de la capacité de production. Les engagements pris en matière d'APD liés au commerce ont atteint 23 milliards de dollars environ en 2004, soit approximativement 24 % de l'APD totale³⁶.

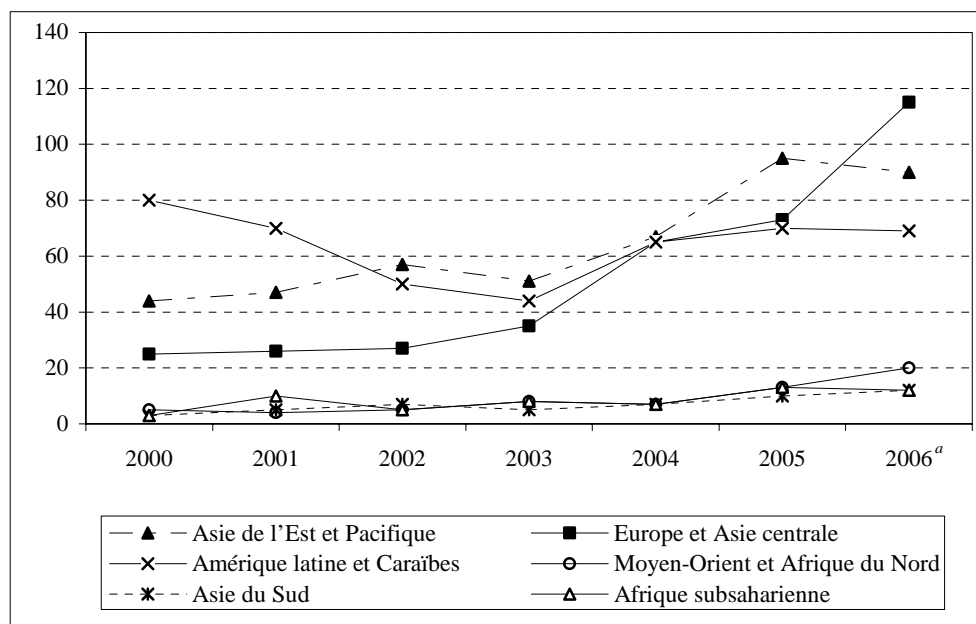
85. La principale variation pour ce qui est des apports de capitaux aux pays en développement concerne les apports du secteur privé, les flux privés nets étant passés de 193 milliards de dollars en 1998 à 647 milliards de dollars en 2006. Les flux privés comprennent 325 milliards de dollars d'investissement étranger direct (IED), 94 milliards de dollars de prises de participation et 228 milliards de dollars de crédit privé. Les rapatriements de salaires affichent également une tendance à la hausse, le montant net communiqué des envois de fonds à destination des pays en développement ayant atteint un niveau record de 199 milliards de dollars en 2006, contre 73 milliards de dollars en 1998, à la faveur d'une réduction des coûts de virement, de l'augmentation du nombre de travailleurs émigrés et de leur revenu et de l'amélioration de la comptabilisation officielle des fonds envoyés par des voies non officielles.

86. L'investissement étranger direct dans les pays en développement et les pays en transition a augmenté de 44 milliards de dollars par rapport à 2005 pour atteindre un niveau record en 2006, l'essentiel des gains ayant été enregistrés en Europe orientale et en Asie centrale, qui devançant pour la première fois l'Asie de l'Est comme pays destinataire de l'IED (fig. XIV). L'Asie du Sud et l'Afrique subsaharienne sont à la traîne, ces régions n'ayant reçu que 4 % et 3,8 % respectivement du montant total net de l'IED dans les pays en développement en 2006.

³⁵ Banque mondiale, *Financement du développement dans le monde 2007 : La mondialisation du financement des entreprises dans les pays en développement* (Washington, Banque mondiale, 29 mai 2007).

³⁶ Organisation de coopération et de développement économiques, *La dimension développement : l'aide au commerce : comment la rendre efficace* (Paris, OCDE, 2006).

Figure XIV
Flux nets d'IED dans les pays en développement et en transition, 2000-2006
 (En milliards de dollars)



Source : Banque mondiale, *Global Development Finance, 2007: The Globalization of Corporate Finance in Developing Countries* (Washington, Banque mondiale, 2007).

^a Estimations.

86. L'investissement étranger direct reste concentré dans un petit nombre des plus grands pays à revenu intermédiaire, bien que le degré de concentration ait quelque peu diminué au cours des dernières années. L'IED en Chine a légèrement reculé en 2006, mais il représente encore presque un quart des flux d'IED à destination des pays en développement, contre près d'un tiers en 2002.

87. Les pays en développement occupent une place de plus en plus importante depuis quelques années comme pays d'origine des investissements étrangers directs. Leur part des sorties d'IED est passée de 5,5 % du total mondial en 1990 à 14,7 % en 2006, compte tenu de l'expansion des investissements étrangers directs des sociétés transnationales d'un certain nombre de pays à économie émergente (encadré VI).

Encadré VI

Accroissement des flux d'IED de la Chine et de l'Inde vers l'Afrique

L'Europe et l'Amérique du Nord sont les principaux investisseurs étrangers en Afrique subsaharienne, avec plus de 68 % et 22 % de l'IED respectivement. L'IED en provenance des pays en développement, notamment l'Afrique du Sud, la Chine, l'Inde, la Malaisie et le Brésil, a cependant augmenté ces dernières années.

L'IED en provenance d'Asie représente aujourd'hui 8 % des entrées totales d'IED en Afrique, la Chine étant de loin le principal investisseur asiatique. Elle investit principalement dans des installations de production pétrolière et minière et dans l'industrie légère, tandis que les investissements de l'Inde sont concentrés dans le secteur financier et celui des services, l'industrie alimentaire et l'industrie légère.

88. Les dernières années ont été marquées par un accroissement sensible des ressources expressément affectées à la santé et à l'environnement dans les pays en développement. Fin 2006, le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme avait approuvé 410 dons en faveur de 132 pays représentant un montant total de 5,3 milliards de dollars. Selon une évaluation des résultats, 1 250 000 vies auraient été sauvées³⁷. Depuis 1991, le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) a alloué 6,8 milliards de dollars, à quoi est venu s'ajouter un cofinancement de plus de 24 milliards de dollars, au titre de plus de 1 900 projets consacrés à des questions mondiales d'environnement dans plus de 160 pays en développement et en transition. Les besoins des pays en développement pour ce qui est du financement des mesures d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de leurs effets devraient augmenter rapidement.

89. Les institutions privées et les organisations non gouvernementales jouent un rôle de plus en plus important dans l'aide au développement. Le montant total de l'aide consentie par le secteur privé s'est chiffré à 11 milliards de dollars en 2006, soit 13 % de l'APD fournie par les donateurs du Comité d'aide au développement (allègements de dette non compris), contre 9 % dans les années 90. Les fondations philanthropiques privées ont retenu une vive attention ces dernières années, notamment après l'annonce par Warren Buffett d'une contribution de 30 milliards de dollars à la Fondation Bill et Melinda Gates, plus grande fondation philanthropique du monde avec une dotation évaluée à 33 milliards de dollars. En 2006, 60 % environ des 1 milliard 560 millions de dollars décaissés ont été dévolus à la santé mondiale et 10 % au développement mondial, notamment l'agriculture, l'éducation et les services financiers en faveur des pauvres. La Fondation prévoit quelque 2,8 milliards de dollars de décaissements en 2007, soit près de 3 % des décaissements prévus au titre de l'APD par les donateurs du Comité d'aide au développement.

90. Face à la multiplication des sources de financement du développement, il est très difficile d'assurer l'efficacité de l'aide et de faire en sorte que l'aide internationale réponde aux priorités nationales. La Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement, adoptée en 2005 par plus de 100 pays et organismes donateurs, appelle à une réforme du système d'acheminement de l'aide. La plupart des pays donateurs ont déployé des efforts considérables pour mettre en œuvre la Déclaration de Paris, ce qui n'empêche pas les pays en développement de s'inquiéter de la lenteur des modifications apportées aux pratiques des donateurs qui limitent l'efficacité de l'aide, telles que le découplage entre les orientations du siège des entités donatrices et les pratiques au niveau local, les programmes dictés par les donateurs et le manque de progrès en ce qui concerne le déliement de l'aide. La première étude des progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Déclaration de

³⁷ Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, *Partenaires et impacts : rapport d'activités* (Genève, Fonds mondial, 2007).

Paris, menée en 2006, a montré qu'il restait encore beaucoup à faire pour atteindre les objectifs visés à l'horizon 2010.

VII. Les défis qui se posent toujours

91. Malgré une réduction sensible des taux de pauvreté en Asie de l'Est et du Sud-Est, les progrès ont été lents en Afrique subsaharienne où les taux de pauvreté demeurent élevés face à une amélioration lente de la productivité agricole, aux conflits civils, au VIH/sida, au paludisme et à d'autres maladies. L'aide au développement a légèrement augmenté, notamment les allègements de dette et les ressources consacrées à la lutte contre le paludisme et le VIH/sida, mais il reste encore beaucoup à faire pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement. Les programmes novateurs de lutte contre la pauvreté qui fournissent une aide aux familles pauvres et vulnérables à condition que leurs enfants soient scolarisés et qu'elles reçoivent des soins de santé semblent prometteurs, mais leur reproduction à plus grande échelle, notamment dans les pays les plus pauvres, pose des difficultés.

92. La question de l'énergie au service du développement durable reste particulièrement difficile. Il convient de s'employer, sans plus tarder, à favoriser l'accès à des services énergétiques fiables, abordables, économiquement viables, socialement acceptables et écologiquement rationnels, tout en réduisant les émissions mondiales de gaz à effet de serre. Un nombre grandissant de pays améliorent les rendements énergétiques, s'emploient à promouvoir des sources d'énergie renouvelables, mettent au point de nouvelles technologies énergétiques moins polluantes et promeuvent des systèmes de transport écologiquement viables. Il reste beaucoup à faire pour améliorer encore les rendements énergétiques et encourager les innovations dans le domaine de l'énergie et du transport.

93. Face aux prix élevés des matières premières et de l'énergie, l'efficacité, la réduction des déchets et le recyclage revêtent une importance grandissante. L'une des gageures est d'élaborer des règles et des mesures d'incitation qui encouragent les entreprises à concevoir des produits qui minimisent les atteintes à l'environnement et la production de déchets tout au long de leur cycle de vie, y compris lorsqu'ils sont mis au rebut. Un autre impératif de plus en plus important dans les pays en développement est d'assurer le recyclage, sans danger pour l'environnement, des déchets électroniques et autres déchets dangereux.

94. Le déboisement, la dégradation des forêts et l'appauvrissement de la diversité biologique, en particulier dans les forêts tropicales, continuent de poser un grave problème. Le déboisement étant un facteur important du changement climatique, des ressources plus importantes commencent à y être consacrées pour l'enrayer et réduire les émissions de gaz à effet de serre qui y sont associées. Il reste toutefois encore à fournir des incitations pour protéger les forêts tropicales. Des efforts de coopération internationale s'imposent également pour assurer la gestion durable des pêcheries, notamment la reconstitution des stocks de poissons en voie d'épuisement ainsi que la protection des stocks et des écosystèmes menacés, et pour instaurer une aquaculture durable.

95. Il est essentiel d'améliorer l'accès des pays en développement, en particulier les pays d'Afrique subsaharienne et autres pays moins avancés, aux marchés internationaux et aux moyens de financement du développement pour assurer un

développement durable et réduire la pauvreté. L'un des grands défis à relever, tant par les pays donateurs que par les pays bénéficiaires, est de faire en sorte que l'aide au développement, y compris l'APD bilatérale et multilatérale, les investissements commerciaux et le financement des fondations, soit employée de manière efficace dans les domaines où le besoin s'en fait le plus sentir, conformément aux priorités de développement des pays bénéficiaires.
